

# République Islamique de Mauritanie

Honneur –Fraternité – Justice



**Ministère des Finances**

**Direction Générale du Trésor et de la  
Comptabilité Publique**

**Direction des Études, de la Réglementation et de la  
Coopération**

**RAPPORT SUR LES OPERATIONS  
FINANCIERES DE L'ETAT**

**L'ANNEE 2022**

Mars 2023



## Table des matières

Avant-propos.....	5
INTRODUCTION.....	7
1. RECETTES.....	10
1.1 Recettes fiscales.....	11
1.1.1. Principales réalisations .....	11
1.1.2. Répartition par nature fiscale.....	13
1.2. Recettes non fiscales.....	14
1.3. Recettes des hydrocarbures.....	17
2. DÉPENSES.....	18
2.1. Dépenses de fonctionnement .....	19
2.2. Dépenses d'investissement .....	21
2.2.1. Dépenses d'investissement sur financement intérieur.....	22
2.2.1. Services généraux des administrations publiques .....	23
2.2.2. Ordre et sécurité publique .....	24
2.2.3. Affaires Économiques .....	25
2.2.4. Protection de l'environnement .....	26
2.2.5. Aménagements collectifs et logements.....	27
2.2.6. Santé.....	27
2.2.7. Affaires islamiques, culture et loisirs .....	28
2.2.8. Enseignement.....	28
2.2.9. Protection Sociale .....	29
2.2.10. Dépenses d'investissements sur financement extérieur .....	29

---

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

2.2.1. Développement rural .....	30
2.2.2. Développement industriel .....	31
2.2.3. Aménagement du territoire.....	32
2.2.4. Ressources humaines .....	32
2.2.5. Développement institutionnel .....	33
2.2.6. Projets multisectoriels .....	33
2.3. Classification fonctionnelle des dépenses.....	33
3. SOLDES .....	35
4. FINANCEMENT .....	37
4.1. Financement intérieur.....	37
4.2. Financement extérieur .....	38
5. CONCLUSION .....	40
ANNEXES .....	41
Annexe1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour l'année 2022 .....	43
Annexe 2 : Classification fonctionnelle des dépenses .....	53
Annexe 3 : Dépenses d'investissement sur financements extérieurs.....	56

## Index des Graphiques

Graphique 1 : Évolution des dépenses courantes .....	18
Graphique 2 : Dépenses de fonctionnement .....	20
Graphique 3: Dépenses d'investissement.....	21

## Index des Tableaux

Tableau 1: Développement Rural .....	31
Tableau 2 : Développement Industriel.....	31
Tableau 3 : Aménagement du Territoire .....	32
Tableau 4 : Ressources Humaines.....	33
Tableau 5 : Développement Institutionnel.....	33

## Sigles et abréviations

<b>ANRPTS</b>	:	AGENCE NATIONALE DES REGISTRES DES POPULATIONS ET TITRES SECURISES
<b>BCM</b>	:	BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE
<b>BCI</b>	:	BUDGET CONSOLIDE D'INVESTISSEMENT
<b>BIC</b>	:	BENEFICIE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
<b>BNC</b>	:	BENEFICE NON COMMERCIAL
<b>CAS</b>	:	COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE
<b>FAID</b>	:	FONDS D'AIDE ET D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT.
<b>FMI</b>	:	FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

<b>IMF</b>	:	IMPOT MINIMUM FORFAITAIRE
<b>ITS</b>	:	IMPOTS SUR LES TRAITEMENTS ET SALAIRES
<b>LFI</b>	:	LOI DE FINANCES INITIALE
<b>LFR</b>	:	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
<b>MDS</b>	:	MILLIARDS
<b>OCDE</b>	:	ORGANISATION POUR LA CONFERENCE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
<b>PIB</b>	:	PRODUIT INTERIEUR BRUT
<b>SNIM</b>	:	SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE
<b>TOFE</b>	:	TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT
<b>TPS</b>	:	TAXE SUR LES PRESTATIONS DE SERVICES
<b>TVA</b>	:	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
<b>PNDSE</b>	:	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION

## AVANT-PROPOS

---

Le ministère des Finances établit à l'attention de l'Assemblée Nationale, à la fin de chaque semestre un rapport sur l'exécution du budget de l'État, retraçant les dépenses, les recettes et leur résultante globale : le solde du budget général, tout en mettant l'accent sur les dépenses d'investissement durant l'année concernée.

Ce rapport présente une vision synthétique de l'exécution du budget de l'État et permet d'évaluer les résultats observés par rapport à l'année précédente. Il permet également d'apprécier l'évolution de l'ensemble des facteurs qui contribuent à la formation du solde budgétaire de l'État.

Le présent rapport est élaboré sur la base des statistiques des finances publiques, agrégées dans le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), qui est publié mensuellement sur le site internet de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique [www.tresor.mr](http://www.tresor.mr).

Cette initiative résulte d'une volonté d'ouverture et s'inscrit dans le cadre d'un code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques, contribuant à renforcer la compréhension de l'exécution du budget de l'État au niveau du grand public, et permettre à l'ensemble des acteurs concernés par la situation budgétaire du pays, de se tenir informés de l'évolution mensuelle de la situation des finances publiques.

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

---

## INTRODUCTION

---

L'exécution du budget au titre de l'exercice 2022 s'inscrit dans un contexte international marqué par une hausse des prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires, engendrée par la guerre en Ukraine. Les poussées inflationnistes et la pression sur les soldes budgétaires se sont fait sentir tant sur le plan international que régional. En effet, l'inflation mondiale a stagné à 8,8 % en 2022. Dans les pays avancés, l'inflation annuelle moyenne a atteint 7,3 % en 2022 contre 9,9 % dans les pays émergents et les pays en développement.

Sur le plan international, la reprise économique mondiale s'est avérée plus lente que prévu. Dans une mise à jour de ses prévisions en janvier 2023, le Fonds Monétaire international (FMI) table sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 3,4% en 2022.

Au niveau national, la croissance économique a atteint 5,3% en 2022. L'inflation a atteint son pic en octobre dépassant 12% sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et devrait se stabilisée à 11% grâce à la politique monétaire restrictive conduite par la Banque centrale de Mauritanie (BCM) durant les derniers mois de l'année.

L'exercice budgétaire de 2022 a été marquée, par un déficit budgétaire de 13,47 Milliards MRU, sur une prévision de 17,70 Milliards.

Les recettes de l'État ont été collectées à hauteur de 87,32 Milliards MRU, soit un taux de réalisation de 97% et une augmentation de 14% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est essentiellement expliquée par l'évolution des recettes non fiscales de 45% par rapport à l'année précédente en plus des recettes fiscales qui représente une hausse de 8% par rapport à l'année précédente.

D'autre part, les dépenses et prêts nets ont été exécutées à hauteur de 100,79 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 94% des prévisions de la loi des finances rectificative. Par rapport aux dépenses exécutées en 2021, les dépenses de l'État ont augmenté de 46% en 2022 (soit un écart de 31,68 Milliards MRU). Cette augmentation s'explique par la volonté de l'Etat de faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine et la crise du Sahel, mais aussi par la prise



**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

en charge de la subvention énergétique accordée pour la stabilisation des prix des hydrocarbures.

Le présent rapport retrace les détails de l'exécution des recettes et dépenses de l'État, par rapport aux prévisions budgétaires de l'année et à l'exécution de l'année précédente, selon la nomenclature économique. Il met aussi l'accent sur les dépenses d'investissements qui constituent un levier majeur de la politique générale du Gouvernement.

Une analyse des dépenses selon la classification fonctionnelle sera également abordée, considérant la répartition des dépenses sur les secteurs de l'économie.

Aussi, et malgré le fait qu'elles soient en dehors du périmètre de la comptabilité publique actuelle, un aperçu des dépenses d'investissement sur financement extérieur sera présenté, et ce afin d'améliorer la visibilité de la totalité des dépenses d'investissement au cours de l'année 2022 et montrer le poids relatif des investissements au niveau des différents secteurs de l'économie nationale.

Enfin, nous présenterons les différents soldes budgétaires résultants de l'exécution du budget de l'État en 2022 et les moyens financiers qui ont été mobilisés pour faire face au déficit budgétaire.

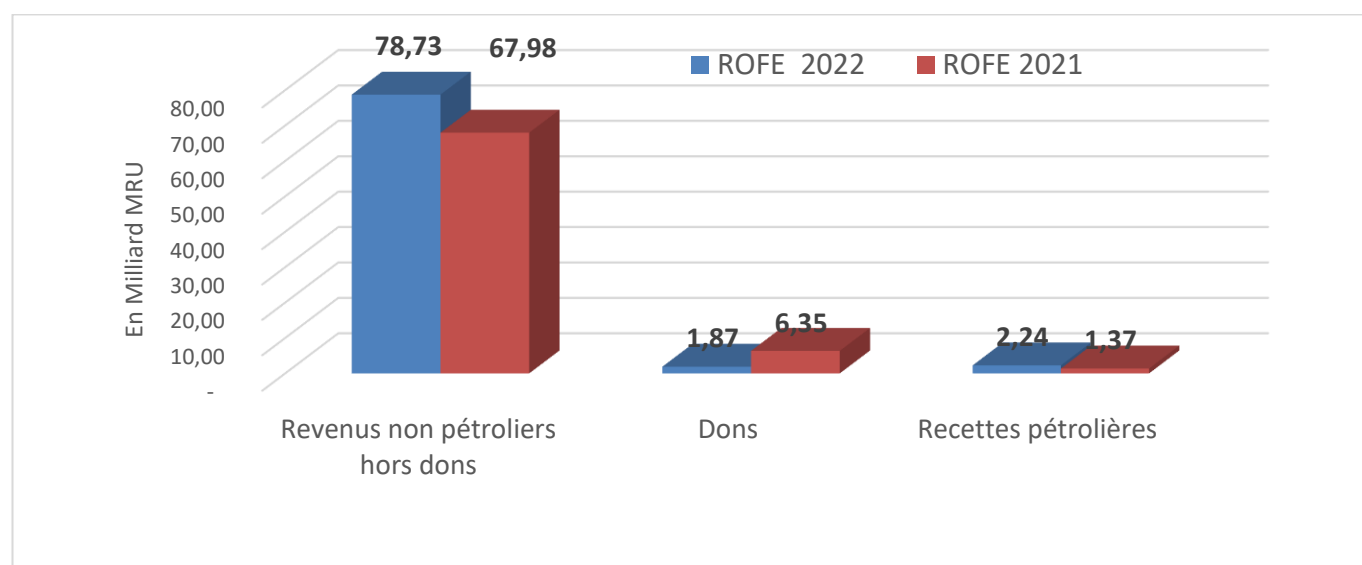
**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

## 1. RECETTES

Au terme de l'année 2022, les recettes de l'État s'élèvent à 87,32 Milliards MRU, soit une augmentation de 14% par rapport à l'année précédente. Le taux de réalisation des recettes de l'État a atteint 97% des objectifs de la LFR pour l'année 2022.

Cette évolution s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 45% par rapport à l'année précédente (dividendes SNIM : 12,40 Milliards MRU en 2022 contre 4,51 Milliards MRU en 2021), en plus de la contribution des recettes fiscales qui s'élèvent à 47,39 Milliards MRU en 2022 soit une hausse de 8% par rapport à l'année précédente.



Graphique 1 : Répartition de l'exécution des recettes totales

Tableau des opérations financières de l'État	Exécution 2022	Prévision LFR 2022	Taux d'exécution
Recettes totales et dons (y compris recettes hydrocarbures)	87,32	90,44	96,56%
Revenus non pétroliers et dons	85,08	89,44	95,12%
Revenus non pétroliers hors dons	78,73	87,57	89,90%

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

<b>Recettes fiscales (hors pétrole)</b>	47,39	54,40	<b>87,10%</b>
<b>Recettes non fiscales</b>	31,26	33,17	<b>94,24%</b>
<b>Recettes en capital</b>	0,05	1,95	<b>2,73%</b>
<b>Dons</b>	6,35	1,87	<b>339,68%</b>
<b>Recettes hydrocarbures (net)</b>	2,24	0,99	<b>225,80%</b>

T1: Réalisation des recettes de l'Etat- 2022

Globalement les revenus non pétroliers (hors dons) ont atteint **78,73** Milliards MRU soit une augmentation de 10,75 Milliards MRU par rapport à 2021, ce qui représente une évolution de 16%.

Les dons, qui regroupent les dons projets et appuis budgétaires, ont atteint 6,35 Milliards MRU avec un taux de réalisation de 340% par rapport aux prévisions de l'année 2022 (1,87 Milliards MRU). Les dons ont enregistré une diminution de 1,22 Milliards MRU par rapport à 2021.

Quant aux recettes hydrocarbures, elles se sont établies à hauteur de 2,24 Milliards MRU pour l'année 2022, soit une augmentation de 0,88 Milliards MRU par rapport à l'année 2021.

## 1.1 Recettes fiscales

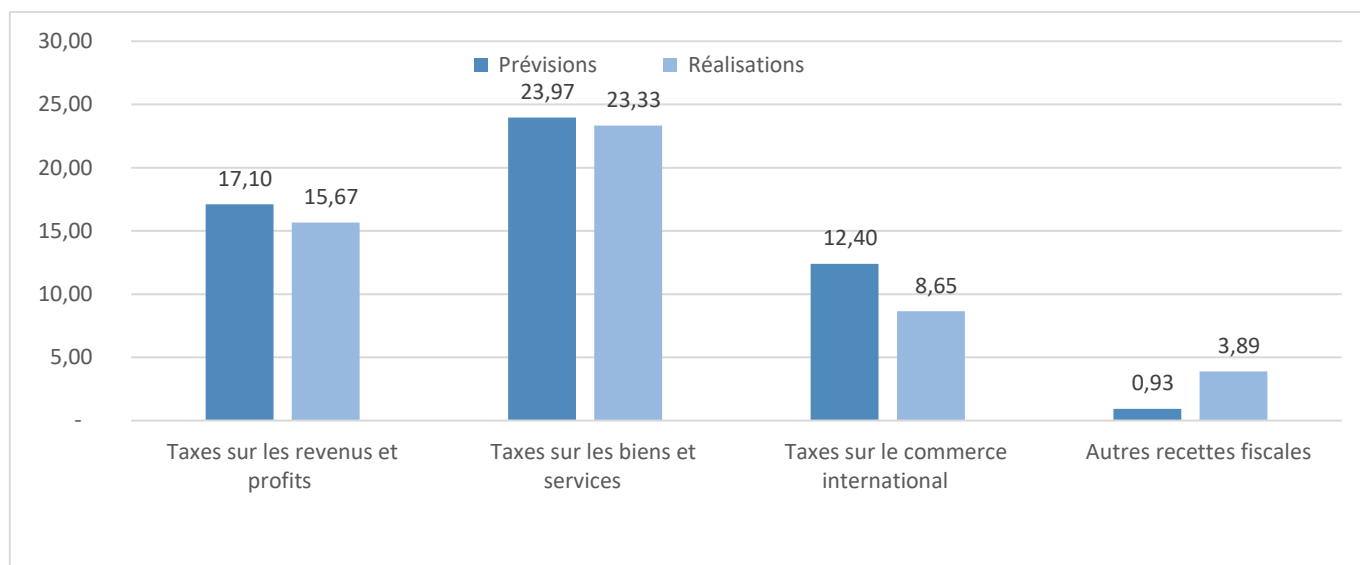
Les recettes fiscales ont été collectées durant l'année 2022 à hauteur de 47,39 Milliards MRU, pour un objectif de 54,40 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 87% des prévisions de la Loi de Finances.

Globalement, les réalisations de 2022 ont augmenté de 3,4 Milliards MRU par rapport aux recettes fiscales collectées l'année précédente (43,99 Milliards MRU en 2021).

### 1.1.1.Principales réalisations

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022



Graphique 2 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales 2022

Comme le montrent les données ci-dessus, les réalisations de la majorité des postes de recettes fiscales ont été inférieures aux prévisions budgétaires, à l'exception de la rubrique autres recettes fiscales (3,89 Milliards MRU).

Les taxes sur les revenus et profits ont atteint 92% des prévisions de la LFR, et une augmentation de 14% par rapport à l'année 2021, où elles avaient été de 13,78 Milliards MRU.

Les prévisions pour les taxes sur les biens et services ont atteint 97% des prévisions et une augmentation de 3% par rapport à l'année 2021, qui s'était à 22,55 Milliards MRU.

Les taxes sur le commerce international ont été réalisées à 70% se situant à 8,65 Milliards MRU de réalisations contre une prévision de 12,40 Milliards MRU pour l'année 2022.

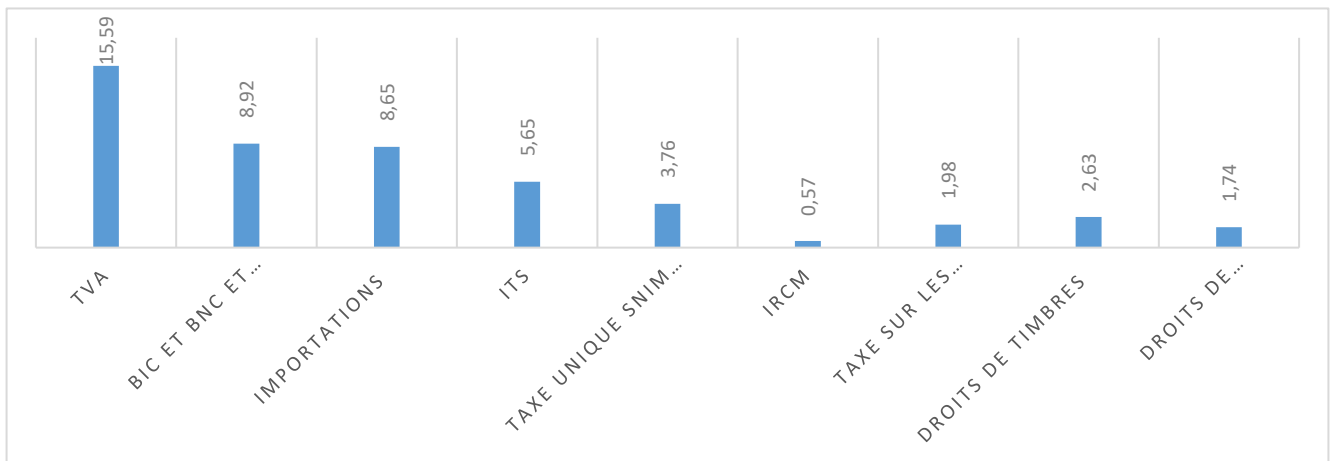
Avec une réalisation de 3,89 Milliards MRU, les autres recettes fiscales regroupant notamment les droits de timbres, la taxe d'apprentissage et les impôts sur la propriété ont atteint 418% des prévisions et une augmentation de 73% par rapport à l'année précédente (2,25 Milliards MRU). Cette augmentation est imputable essentiellement aux droits de timbres qui ont réalisé 2,63 Milliards MRU.

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

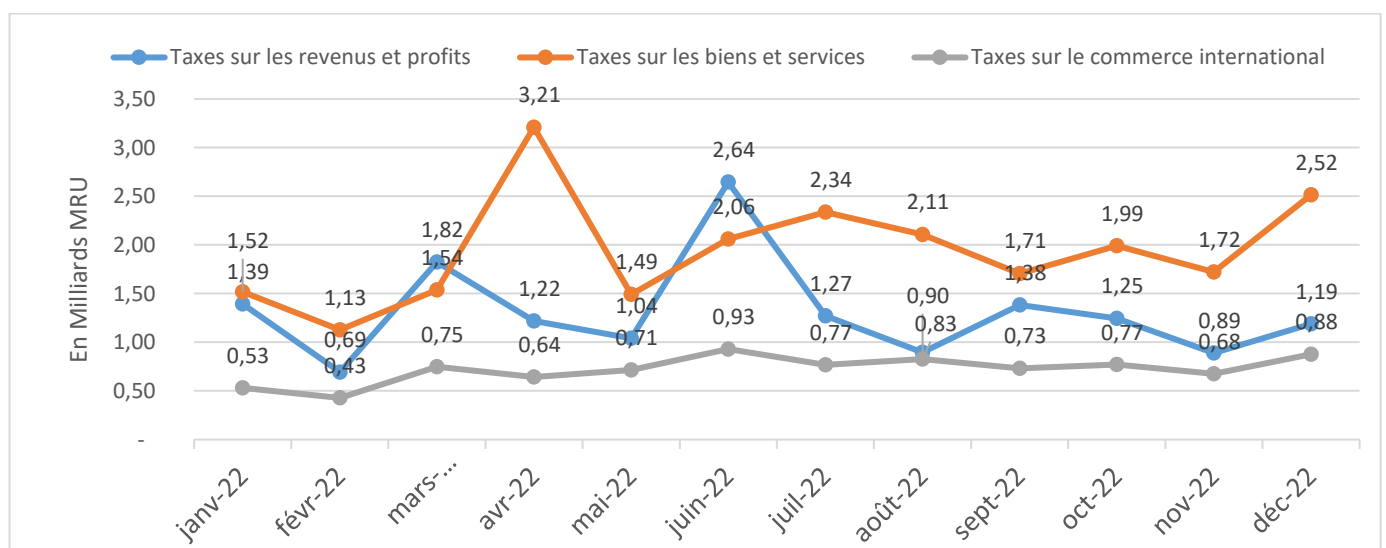
**1.1.2. Répartition par nature fiscale**

La bonne performance des recettes fiscales a été notée particulièrement au niveau des réalisations pour la TVA, le BIC/BNC, l'IMF et les taxes sur les importations.



**Graphique 3 : Réalisations des recettes fiscales par nature**

La TVA constitue le principal poste de recettes fiscales pour une contribution de 32%, suivie par les BIC/BNC et l'IMF avec un apport de 18% au total des recettes fiscales. Les taxes sur les importations, l'ITS, et la taxe unique de la SNIM et la TPS ont représenté respectivement 18%, 11% et 8% du total des recettes fiscales.



#### Graphique 4 : Évolution des principaux postes de recettes fiscales en 2022

Les réalisations des différentes natures de recettes fiscales ont montré des variations durant l'année 2022 reflétant principalement la saisonnalité du calendrier fiscal.

Les taxes sur les revenus et profits ont montré une évolution irrégulière tout au long de cette année avec un pic au mois de juin (2,64 Milliards MRU). Ce comportement s'explique en partie par le règlement du deuxième versement de l'impôt sur la société avant le 30 juin, occasionnant pour le contribuable le paiement des pénalités de retard au-delà de ce délai.

Les taxes sur les biens et services ont connu une fluctuation remarquable avec un pic au mois d'avril d'un montant de 3,21 Milliards MRU.

Les taxes sur le commerce international sont restées presque constantes durant l'exercice autour d'une valeur relativement faible par rapport aux autres taxes, avec une moyenne de 0,72 Milliards MRU par mois.

### 1.2. Recettes non fiscales

Les recettes non-fiscales ont atteint en 2022, un montant de 31,26 Milliards MRU, soit un taux de réalisation de 94% des prévisions de l'année, et une augmentation de 45% par rapport à 2021,

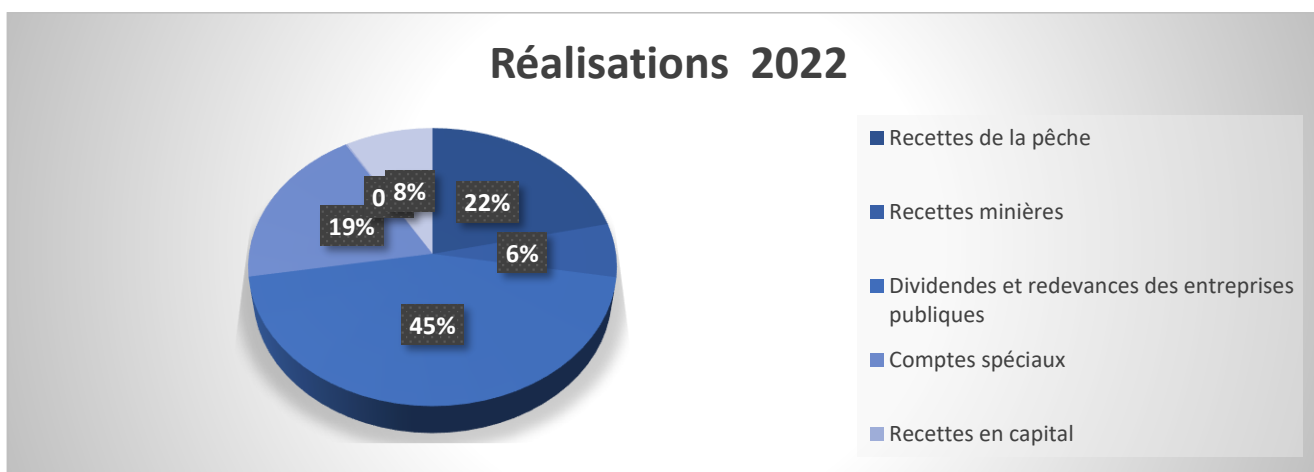
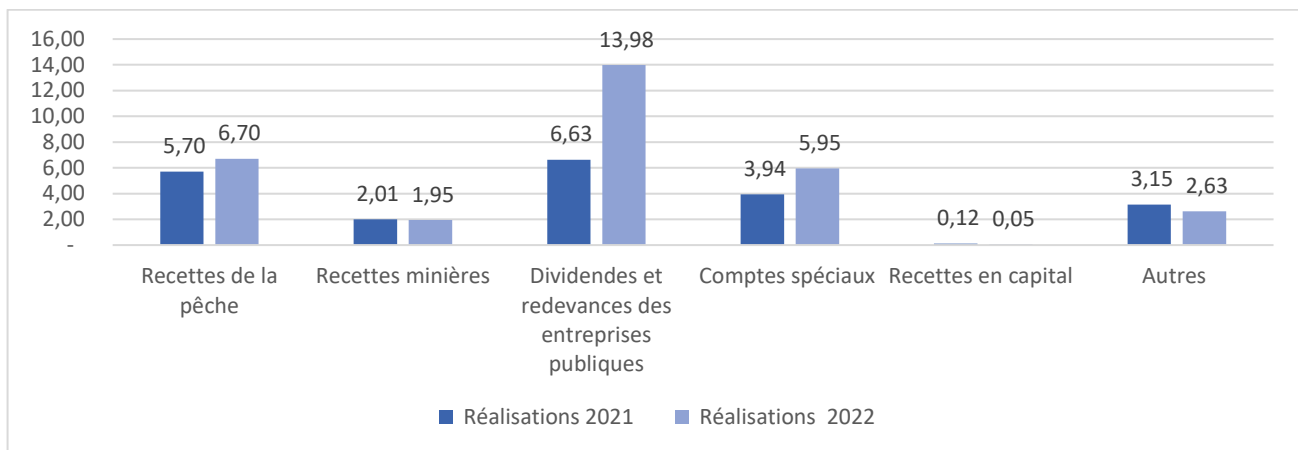
En effet cette augmentation est due principalement à la performance des recettes des dividendes des entreprises publiques et particulièrement celles de la SNIM qui ont atteint 11.15 Milliards MRU en 2022, contre 4.51 Milliards en 2021.

Les recettes de la pêche (6,7 Milliards MRU), malgré une augmentation de 18% par rapport à l'année précédente, n'ont pas atteint le niveau attendu, avec un taux de réalisation de 74% des prévisions de la LFR. La compensation de l'Union Européenne dans le cadre de l'accord de pêche avec la Mauritanie, représente 37% de ces recettes pour 2022 et a atteint 2,46 Milliards MRU en 2022 contre 2,04 Milliards versés en 2021.

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

En termes de performance, le troisième poste de recettes non fiscales est occupé par les comptes spéciaux du Trésor, qui ont connu un taux de réalisation de 139% par rapport aux prévisions de la LFR pour l'année 2022 (5,95 sur 4,27 Milliards MRU).



Graphique 5 : Recettes non-fiscales

Les données ci-dessus montrent que les deux principaux postes de recettes non fiscales (en valeur) sont les Dividendes et redevances des entreprises publiques ainsi que les Recettes de la pêche, avec des apports respectifs de 45% et 21% du total de la rubrique.

- Les dividendes des entreprises publiques ont atteint 13,98 Milliards MRU représentant 99% des prévisions de l'année 2022 (14,09 Milliards MRU). Cette rubrique a été

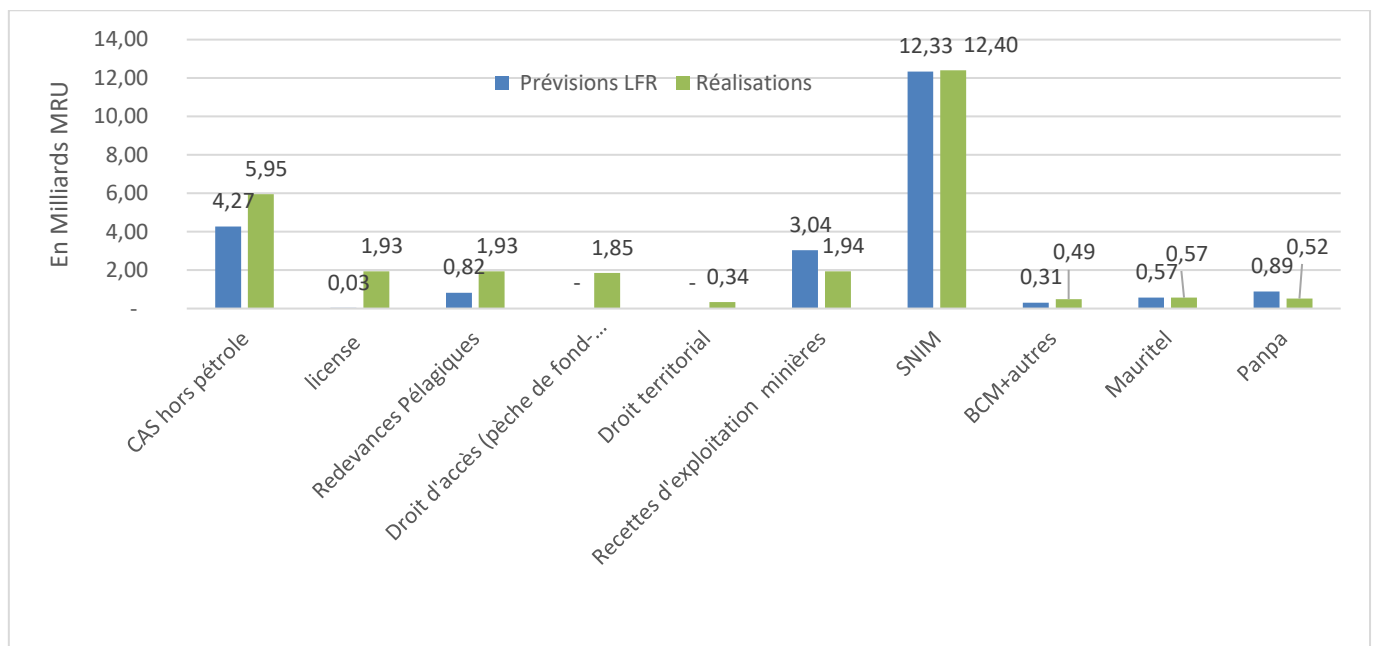


**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

rehaussée principalement par le versement des dividendes de la SNIM, ayant atteint 11.15 Milliards en 2022.

- Les recettes de la pêche ont atteint 6,7 Milliards MRU tirés par les deux rubriques (Union Européenne et Redevance), avec 74% des prévisions annuelles de la loi rectificative des finances qui les avait prévues à 9,01 Milliards MRU. Ceci représente une augmentation de 1 Milliards MRU par rapport aux réalisations de l'année précédente.
- Les recettes des comptes spéciaux se sont situées à 5,95 Milliards MRU en 2022, contre 4,27 Milliards prévu par la LFR, soit un taux de réalisation de 139 %.
- Les recettes minières ont enregistré une baisse par rapport à l'année précédente atteignant un montant de 1,95 Milliards MRU contre 2,01 Milliards MRU en 2021, soit une diminution de 3%.



Graphique 6 : Performances détaillées des recettes non fiscales et dons

Globalement les apports importants des recettes non fiscales proviennent :

- Des dividendes de la SNIM qui se situent à 12,4 Milliards MRU ;

- Des comptes d'affectation spéciale (CAS) hors pétrole qui ont enregistré un montant de 5,95 Milliards MRU représentant 19% du total de la rubrique ;
- Des recettes de la pêche en provenance de l'union européenne atteignant 2,80 Milliards MRU ;
- Des recettes d'exploitation minières qui s'élèvent à 1,94 Milliards MRU ;

### 1.3. Recettes des hydrocarbures

Les recettes des hydrocarbures qui s'élèvent à 2,24 Milliards MRU pour l'année 2022 ont dépassé largement les prévisions annuelles (0,99 Milliards MRU) de près de 1,25 Milliards MRU représentant une réalisation de 226%. Cette augmentation est due à l'encaissement de 1,02 Milliards MRU de recettes en provenance du projet GTA (Grand Tortue Ahmeyim), et d'autres recettes des hydrocarbures non fiscales à hauteur de 1,03.

L'ensemble des recettes des hydrocarbures, y compris les recettes fiscales des opérateurs de recherche et d'exploitation sont versées dans un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures ouvert à la Banque de France. Les versements à ce compte sont assujettis au respect d'une codification conjointement établie par le Ministère du Pétrole et le Ministère des Finances. Cependant, les recettes du secteur gazier, et notamment les recettes du projet GTA sont versées au niveau d'un compte d'opération dédié, sous la racine du Compte Unique du Trésor ouvert à la Banque Centrale de Mauritanie.

Globalement, les recettes des hydrocarbures ont connu une hausse de 0,88 Milliards MRU par rapport à l'année 2021.

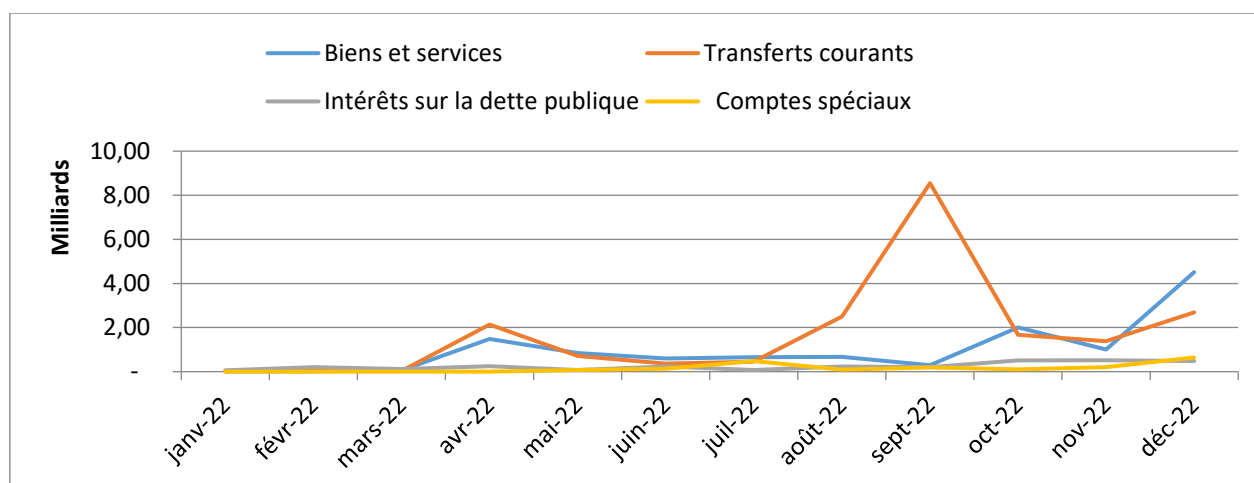
Recettes des hydrocarbures	Montant(en Milliards MRU)
<b>Recettes des hydrocarbures (net)</b>	<b>2,24</b>
<b>Recettes fiscales</b>	0,20
BIC	0,04
ITS	0,15
Autres	-
<b>Recettes non fiscales</b>	2,05
Autres	1,03

GTA	1,02
-----	------

T2 : Recettes des hydrocarbures

## 2. DÉPENSES

L'exécution des dépenses au cours de l'année 2022 s'est élevée à 100,79 Milliards MRU (total des dépenses et prêts nets), soit un taux de 94% des prévisions de la LFR. Globalement, les dépenses du budget de l'État ont augmenté de 46% par rapport aux dépenses de l'année précédente qui s'étaient élevées à 69,11 Milliards MRU (soit un écart de 31,68 Milliards MRU). Cette augmentation s'explique par le programme d'investissement du Gouvernement mais aussi par le contexte particulier engendré par la guerre en Ukraine et la crise du Sahel, ainsi que la prise en charge de la subvention énergétique accordée pour la stabilisation des prix des hydrocarbures.



Graphique 1 : Évolution des dépenses courantes

Les principales catégories de dépenses ont montré des variations du rythme d'exécution au cours de l'année :

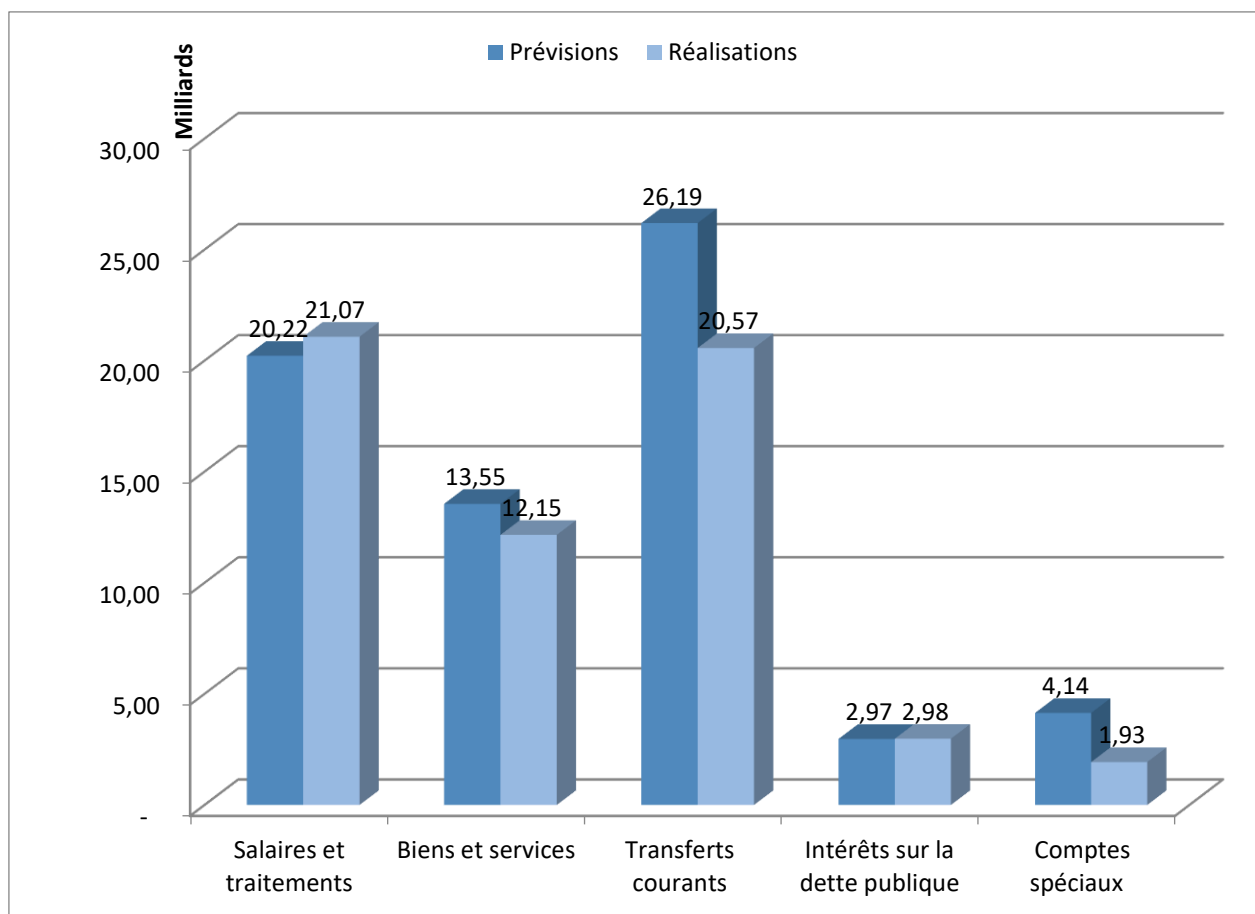
- Les dépenses de biens et services, dont l'exécution est restée relativement faible jusqu'au mois de mars en raison du calendrier budgétaire, ont enregistré leur valeur maximale en décembre (4,51 Milliards MRU) ;
- Les transferts courants ont débuté relativement tôt cette année, tout comme l'année dernière, compte tenu de l'utilisation partielle de ces crédits pour payer les bourses des étudiants. Ils ont tout de même montré une augmentation durant le mois du septembre.
- Les dépenses d'équipements et prêts net ont connu une fluctuation au de cours de l'année enregistrant un pic au mois du décembre.

## 2.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont établies pour l'année 2022 à 60,25 Milliards MRU pour une prévision de 69,47 Milliards MRU. Ces dépenses sont supérieures aux dépenses de fonctionnement de l'année précédente (43,31 Milliards MRU) de 16,94 Milliards MRU, soit une hausse de 39%.

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022



Graphique 2 : Dépenses de fonctionnement

Le graphique ci-dessus fait ressortir les constats suivants :

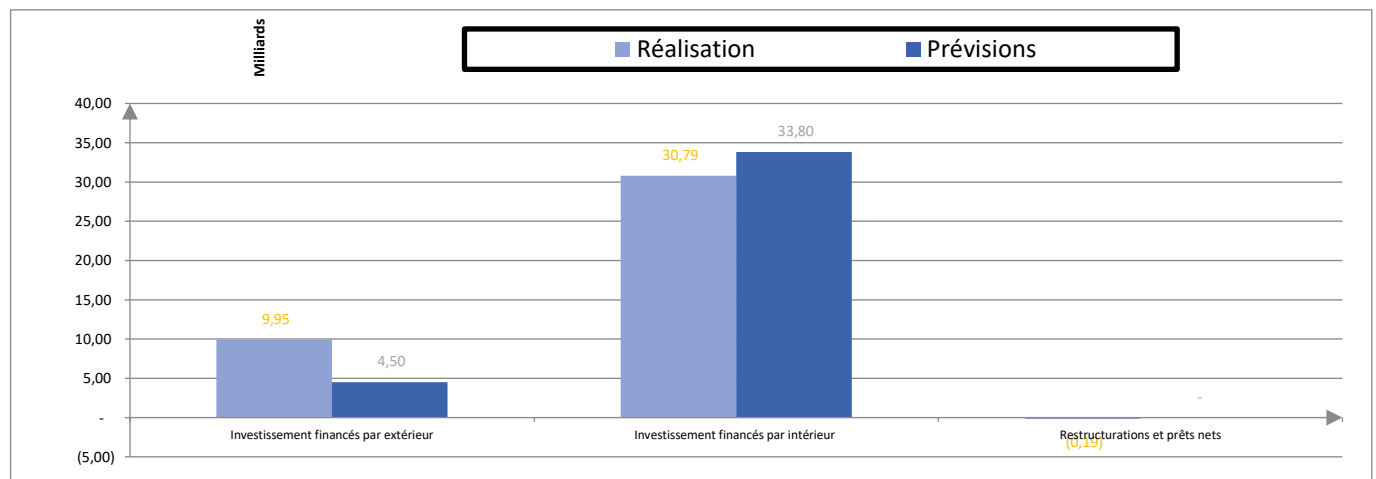
- La masse salariale a dépassé légèrement les prévisions (exécution à 21.07 Milliards MRU, supérieur de 4% à la prévision annuelle) ;
- Les dépenses de biens et services sont exécutées à hauteur 12,15 Milliards MRU contre un objectif fixé à 13,55 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 90%) ;
- Les transferts courants se sont situés à 20,57 Milliards MRU contre une prévision de 26,19 Milliards MRU (LFR) ;
- Les intérêts de la dette publique ont atteint 2,98 Milliard MRU de réalisation pour une prévision annuelle de 2,97 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 100%.

Il convient ici de spécifier que les intérêts de la dette publique tels qu'ils apparaissent au niveau du TOFE, ne prennent pas en compte les remboursements liés au moratoire de la dette. En effet, un surplus des amortissements et des intérêts de la dette apparaît au niveau du financement exceptionnel et ce afin de mesurer l'impact du moratoire sur le service de la dette.

Enfin, les comptes spéciaux ont atteint 1,93 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 47% des prévisions budgétaires annuelles.

## 2.2. Dépenses d'investissement

Au cours de l'année 2022, les dépenses d'investissement se sont situées en dessous de l'objectif visé pour la période. Elles ont atteint 40,74 Milliards MRU, pour un objectif annuel de 38,30 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 106%. Ces dépenses regroupent 30,79 Milliards MRU correspondant aux investissements sur financement intérieur et 9,95 Milliards MRU en investissements sur financement extérieur. Elles ont montré une exécution améliorée de 14,73 Milliards MRU, soit une augmentation de 57%, par rapport à l'année précédente pour lequel elles avaient atteint 26 Milliards MRU.



Graphique 3: Dépenses d'investissement

### 2.2.1. Dépenses d'investissement sur financement intérieur

Durant ces dernières années, l'État a consenti des efforts soutenus pour maintenir un niveau élevé des dépenses d'investissements, et en particulier cette année, en raison du contexte particulier induit par les conséquences de la guerre en Ukraine et des objectifs visés par la politique générale du Gouvernement visant, entre autres, à redynamiser l'économie nationale et doter le pays d'infrastructures vitales nécessaires pour son développement.

Au vu de ce qui précède et compte tenu du poids des dépenses d'investissement dans la structure de la croissance, cette partie du rapport restitue pour l'année 2022, les dépenses d'investissement payées effectivement et ce à travers une analyse sectorielle conformément à la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP, ou COFOG en anglais) qui suppose une ventilation détaillée des dépenses par fonctions, ou objectifs socioéconomiques poursuivis par les administrations publiques.

Cette ventilation s'inscrit dans un ensemble de quatre classifications référencées sous le terme de nomenclature des dépenses par fonction décrites dans le Manuel des Statistiques des Finances Publiques de 2001 au niveau des chapitres 6.96 à 6.104. Ces classifications ont été élaborées par l'OCDE pour offrir un cadre normatif de comparaison des budgets des États. Il convient ici de mentionner que l'objectif poursuivi par ce rapport est de rendre compte sur l'utilisation des moyens financiers de l'État, et non de faire un compte rendu des projets d'investissement exécutés au niveau des départements sectoriels.

Au cours de l'année 2022, les dépenses d'investissement sur financement intérieur se sont élevées à 30,45 Milliards MRU.

Ces dépenses sont réparties selon la ventilation CFAP conformément au tableau suivant :

Dépenses d'investissement de l'État par fonction principale	Exécution (S1 2022)
Services publics généraux	3 504 599 875,87

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Défense	2 040 149 999,00
Ordre et sécurité publique	618 656 503,96
Affaires économiques	10 084 660 649,15
Protection de l'environnement	2 514 187 528,53
Aménagements collectifs et logements	352 148 542,83
Santé	298 589 435,60
Affaires islamiques, culture et loisirs	763 785 503,79
Enseignement	5 551 706 481,68
Action et protection sociale	4 720 451 802,39
Non classé	4 994 884,10
<b>Total général</b>	<b>30 453 931 206,91</b>

T3: Ventilation des dépenses d'investissement par fonction principale

Les différentes fonctions sont abordées dans les parties qui suivent en vue de mettre l'accent sur les principaux postes des dépenses d'investissement.

2.2.1. Services généraux des administrations publiques

Les dépenses de cette fonction regroupent les dépenses effectuées au niveau des organes centraux et déconcentrées de l'État et se sont chiffrées à l'année 2022 à 11,51% des dépenses d'investissement totales.

Libellé	Montant
Organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères	<b>2 811 856 046,75</b>
Recherche fondamentale	<b>40 295 692,73</b>
Services des affaires financières et budgétaires	<b>211 252 707,98</b>



**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Services généraux de l'administration	<b>396 276 328,65</b>
Services publics généraux non classés ailleurs	<b>44 919 099,76</b>
<b>Total général</b>	<b>3 504 599 875,87</b>

T4 : Dépenses des services Publics généraux

Les dépenses relatives aux Services Publics Généraux, se sont situées à 3,50 Milliards MRU. Cette augmentation s'explique par la construction de plusieurs bâtiments scolaires, administratifs et sanitaires.

La rubrique « Services généraux de l'administration » correspond essentiellement aux subventions du Fonds Régional de Développement (FRD) allouées aux communes.

Pour ce qui est du fonctionnement des organes législatifs et exécutifs et des affaires étrangères, il s'agit pour l'essentiel de la contribution du Gouvernement au Programme d'Appui à la Décentralisation.

Quant à la rubrique « Services publics généraux non classés ailleurs », elle correspond exclusivement à l'appui à l'ANRPTS (Agence National du Registre des Populations et des Titres Sécurisées).

**2.2.2. Ordre et sécurité publique**

Les dépenses liées à l'ordre et à la sécurité publique ont été exécutées à hauteur de 0,61 Milliards MRU.

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Ordre et sécurité n.c.a.	<b>232 371 580,00</b>
Prisons	<b>8 343 474,47</b>
Services de la justice	<b>251 090 572,81</b>

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Services de protection contre l'incendie	<b>107 000 000,00</b>
Services généraux de sécurité publique	<b>19 850 876,68</b>
<b>Total général</b>	<b>618 656 503,96</b>

T5 : Dépenses de l'Ordre et de la sécurité publique

2.2.3. Affaires Économiques

Cette fonction principale inclue toutes les dépenses structurantes visant le développement des secteurs les plus importants pour l'économie du pays, et a représenté 33,11% des dépenses d'investissements. L'exécution de ces dépenses a atteint 10,08 Milliards MRU au cours de l'année 2022.

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Affaires concernant la recherche et le développement économique	<b>182 327 806,70</b>
Affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	<b>33 977 072,17</b>
Autres activités commerciales, industrielles et artisanat	<b>1 090 841 693,15</b>
Combustibles et énergie	<b>474 447 254,81</b>
Communications	<b>749 975,00</b>
Développement rural	<b>3 106 953 498,40</b>
Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics	<b>658 372 580,12</b>
Transport	<b>4 536 990 768,80</b>
<b>Total général</b>	<b>10 084 660 649,15</b>

T6 : Dépenses des affaires économiques

L'exécution des dépenses de la sous-fonction « combustibles et énergie » est de l'ordre de 0,47 Milliards MRU. Elles se sont inscrites dans le cadre du soutien de l'énergie renouvelable.

La sous-fonction « Transport », relative au transport par voie aérienne et transport routier, construction maintenance de route ainsi que les voies urbaines et pistes rural sur l'étendue du territoire national, dont les dépenses se sont élevées à 4,43 Milliards MRU constitue la première principale rubrique d'investissement au niveau de cette fonction.

L'exécution des dépenses de la sous-fonction « développement rural est à l'ordre de 4,53 Milliards MRU. Elles se sont inscrites dans le cadre de l'assurance d'un accroissement soutenu de la production alimentaire ainsi que la sécurité alimentaire sur l'étendue du territoire national.

Libellé	Montant
<b>Affaires générales concernant le développement rural</b>	256 440 153,98
<b>Agriculture</b>	2 650 153 452,56
<b>Pêche</b>	200 359 891,86
<b>Total général</b>	<b>3 106 953 498,40</b>

T7 : Dépenses d'investissement du développement rural

Enfin, la sous-fonction « autres activités commerciales, industrielles et artisanales », qui vise de promouvoir le tourisme, l'industrie et l'artisanat, dont les dépenses se sont élevées à 1,09 Milliards MRU constitue la troisième rubrique en termes d'exécution, au niveau des dépenses d'investissement de la fonction affaires économiques.

#### 2.2.4. Protection de l'environnement

Globalement les dépenses d'investissement relatives à la protection de l'environnement représentent 8,26% des dépenses totales d'investissements soit 2,51 Milliards MRU.

Libellé	Montant
---------	---------

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Gestion des eaux usées	<b>994 784 431,49</b>
Protection de la biodiversité et de l'environnement	<b>1 507 429 313,64</b>
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	<b>11 973 783,40</b>
<b>Total général</b>	<b>2 514 187 528,53</b>

T8 : Dépenses de la protection de l'environnement

Elles se répartissent essentiellement entre la protection de la biodiversité et de l'environnement la gestion des eaux usées.

#### 2.2.5. Aménagements collectifs et logements

Les dépenses de Logement et équipements collectifs ont atteint 0,35 Milliards MRU, soit 1,16% des dépenses d'investissement totales. Elles concernent l'approvisionnement en eau potable.

#### 2.2.6. Santé

Le secteur de la santé demeure l'un des secteurs prioritaires pour le pays. Il est au cœur de la politique générale du Gouvernement, visant à rapprocher l'offre de soins des populations les plus vulnérables, à travers la disponibilité des équipements et médicaments essentiels ainsi que de ressources humaines qualifiées.

Une grande partie des dépenses liées à la santé sont cependant exécutées au niveau du budget de fonctionnement.

La ventilation des dépenses d'investissement de la santé l'année 2022 est reflétée par le tableau ci-dessous montrant que l'appui au service des Affaires générales concernant la santé représente 93,30% des dépenses de la santé.

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Libellé	Montant
Affaires générales concernant la santé	278 589 435,60
Consultations externes	20 000 000,00
<b>Total général</b>	<b>298 589 435,60</b>

T9 : Dépenses d'investissement du secteur de la santé

**2.2.7. Affaires islamiques, culture et loisirs**

L'investissement au niveau des Affaires islamiques, culture et loisirs représentent 2,51% des dépenses d'investissement réparties conformément au tableau ci-après.

Libellé	Montant
Service concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	152 375 026,80
Services concernant la culture	584 520 227,31
Services concernant les affaires islamiques	26 890 249,68
<b>Total général</b>	<b>763 785 503,79</b>

T10 : Ventilation des dépenses « Affaires islamiques, culture et loisirs »

Au titre de l'année 2022 l'exécution des dépenses de la fonction « Affaires islamiques, culture et loisirs » est de l'ordre de 0,76 Milliards MRU.

**2.2.8. Enseignement**

L'investissement pour le secteur de l'éducation a atteint 5,55 Milliards MRU, ce qui représente 18,23% des dépenses d'investissements. Ce montant n'inclut pas les dépenses effectuées sur le compte d'affectation spéciale du PNDSE.

Libellé	Montant
Enseignement du troisième degré	<b>5 361 894 514,00</b>
Enseignement n.c.a.	<b>148 945 942,00</b>
Enseignement non défini par le niveau	<b>40 866 025,68</b>
<b>Total général</b>	<b>5 551 706 481,68</b>

T11 : Ventilation des dépenses « Enseignement »

### 2.2.9. Protection Sociale

Les dépenses de la protection sociale se sont situées à hauteur de 4,72 Milliards MRU. Cette évolution s'explique par le contexte particulier de l'année 2022, marqué particulièrement par les conséquences néfastes de la guerre en Ukraine et nécessitant des appuis ponctuels aux populations les plus vulnérables.

Les dépenses de la protection sociale ont servi à appuyer les programmes de lutte contre la pauvreté et les séquelles d'esclavage, et ceux de la petite enfance, de la promotion féminine et de la famille.

Il est utile de rappeler que les montants cités ne reflètent pas nécessairement au coût global des projets et représentent le plus souvent des paiements partiels dont les montants correspondent à des travaux réalisés durant la période objet du présent rapport ou antérieurement.

### 2.2.10. Dépenses d'investissements sur financement extérieur

La Mauritanie a mis en place plusieurs réformes pour améliorer son attractivité, dont le Conseil Supérieur pour l'Amélioration du Climat des Affaires, la Chambre Internationale de Médiation,

ainsi que la mise en place du Guichet unique rattaché à la nouvelle Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie « APIM ». Cette dernière est un établissement public à caractère administratif chargé de la politique nationale dans le domaine de la promotion des investissements, avec comme objectif principal la mise en place des mécanismes permettant d'accroître les capacités productives du pays, la création d'emplois et la génération de revenus pour le bien – être et la prospérité des citoyens.

Les différents facteurs susmentionnés ont bien sûr un impact favorable sur l'attractivité de la Mauritanie auprès des investisseurs étrangers, et sur la mobilisation de fonds auprès des partenaires au développement.

Le financement extérieur se présente sous plusieurs formes : les dons et les prêts dans le but de contribuer au développement. Ce financement extérieur constitue une partie importante du budget consolidé d'investissement (24,75%), qui couvre l'ensemble des programmes et projets d'investissements programmés par le Gouvernement.

Au cours de l'année 2022, les dépenses d'investissements exécutées sur financement extérieur ont atteint 11,59 Milliards MRU [56,10 % des sources de financement étant des prêts (soit 6,5 Milliards MRU) et 43,90% au titre des dons (soit 5,09 Milliards MRU)]. Ce montant comprend :

- 9,95 Milliards MRU sur le budget de l'Etat ;
- 2,94 Milliards MRU sur les budgets des entreprises publiques ;
- 1,69 Milliards MRU sur les budgets annexes.

Ces dépenses seront passées en revue par secteur d'activités dans les parties qui suivent.<sup>1</sup>

### 2.2.1. Développement rural

---

<sup>1</sup>La répartition par secteur des dépenses d'investissement sur financement extérieur ne fait pas la distinction entre les dépenses exécutées sur le budget de l'État, les budgets des entreprises publiques et les budgets annexes. Celle-ci est donc présentée afin d'offrir un aperçu sur les parts respectifs des secteurs d'activités dans les investissements publics de façon consolidée.

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

L'investissement dans le cadre des projets de développement rural durant l'année 2022 s'élève à 2,81 Milliards MRU, dont 29% de dons octroyés par les différents bailleurs de fonds et 71% de prêt ayant des taux de concessionnalité assez élevés.

Ce secteur se compose des rubriques suivantes :

- Agriculture (56% dont 81% provient des prêts);
- Génie rural (4% dont l'intégralité provient des prêts);
- Hydraulique villageoise-pastorale (22% dont 97% provient des prêts) ;
- Elevage (17% dont la quasi-totalité provient des dons) ;
- Environnement (2% dont l'intégralité provient des dons).

Libellé	Montant
Agriculture	1 578 950 487,67
Génie rural	106 285 561,65
Hydraulique villageoise-pastorale	615 194 499,67
Elevage	466 385 179,10
Environnement	46 648 928,40
<b>Total</b>	<b>2 813 464 656,49</b>

Tableau 1: Développement Rural

### 2.2.2. Développement industriel

Le Développement Industriel couvre les investissements relatifs à la pêche et à l'énergie avec un montant total de 2,45 Milliards MRU en 2022, dont 81% financé par des prêts. Les dépenses de l'énergie ont représenté 71% des dépenses du secteur contre 29% pour la pêche.

Libellé	Montant
Pêche	704 747 120,59
Energie	1 747 967 601,85
<b>Total</b>	<b>2 452 714 722,44</b>

Tableau 2 : Développement Industriel



### 2.2.3. Aménagement du territoire

Les dépenses liées à l'aménagement du territoire se chiffrent à 2,07 Milliards MRU dont 94% financées par des prêts. Elles se répartissent comme suit :

- Hydraulique urbaine (34% de l'enveloppe globale, dont 73% financées par des prêts) ;
- Infrastructures routières (59% financées intégralement par des prêts) ;
- Télécommunications (7% financées à hauteur de 99% par des prêts).

Libellé	Montant
Hydraulique urbaine	712 637 227,03
Infrastructures routières	1 213 119 052,68
Télécommunications	144 240 101,98
<b>Total</b>	<b>2 069 996 381,69</b>

Tableau 3 : Aménagement du Territoire

### 2.2.4. Ressources humaines

Les dépenses relatives aux ressources humaines ont été à l'ordre de 1,17 Milliards MRU financées à hauteur de 81% par des dons.

- La santé et les affaires sociales ont atteint 54% financées à 97% par des dons ;
- Les dépenses liées à l'alphabétisation ont absorbé 28% des dépenses de ressources humaines, et ont été financé à hauteur de 68% par des prêts ;
- L'emploi a atteint 17% de cette rubrique, dont 79% financé par des dons.

Libellé	Montant
Santé et Affaires Sociales	637 164 420,50
Alphabétisation	331 862 339,63
Emploi	203 969 161,69

<b>Total</b>	<b>1 172 995 921,82</b>
--------------	-------------------------

Tableau 4 : Ressources Humaines

### 2.2.5. Développement institutionnel

Le développement institutionnel représente 0,41 Milliards MRU, intégralement relatif à la rubrique Appui à l'administration, dont 93% financé par des dons.

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>Appui à l'Administration</b>	<b>412 369 577,23</b>
<b>Total</b>	<b>412 369 577,23</b>

Tableau 5 : Développement Institutionnel

### 2.2.6. Projets multisectoriels

Les dépenses d'investissement des projets multisectoriels ont atteint 2,67 Milliards MRU, dont 88% financées par des dons.

## 2.3. Classification fonctionnelle des dépenses

La classification fonctionnelle se fait conformément à un modèle normalisé qui permet d'analyser et comparer les dotations budgétaires allouées aux différents secteurs de l'économie du pays. La présente analyse fonctionnelle issue du modèle suivant couvre l'ensemble des dépenses des dépenses sur financement intérieur.

Ce modèle ne tient compte que des dépenses effectivement ordonnancées hors dépenses sur financement extérieur. C'est là que réside l'explication de la différence entre le total des dépenses du modèle et celui du TOFE.

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Libellé	Montant
Affaires économiques	27 954 107 144,35
Services publics généraux	21 222 169 166,60
Enseignement	18 583 560 985,75
Action et protection sociale	8 519 443 407,04
Défense	4 622 281 968,33
Santé	4 273 493 722,15
Ordre et sécurité publique	3 539 788 608,01
Protection de l'environnement	3 255 200 082,63
affaires islamiques, culture et loisirs	3 046 334 852,49
Aménagements collectifs et logements	490 124 492,35
Affaires économiques	27 954 107 144,35
Services publics généraux	21 222 169 166,60
Non classé	4 350 161 684,63
<b>TOTAL</b>	<b>99 856 666 114,32</b>

T17 : Répartition des dépenses par fonction principale

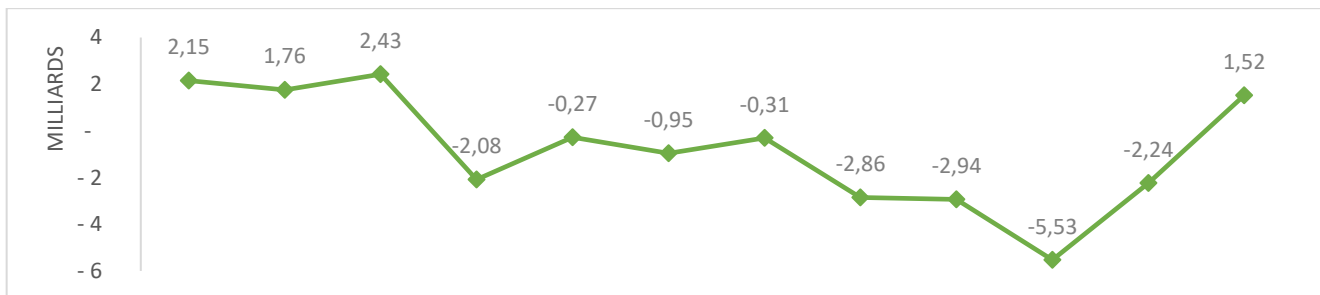
Le tableau ci-dessus présente l'exécution des dépenses suivant les fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle. Elles se composent principalement des dépenses des affaires économiques pour 27,95 Milliards MRU (27,99%), des services publics généraux pour un montant de 21,22 Milliards MRU (21,25%) et l'enseignement<sup>2</sup> pour 18,58 Milliards MRU (18,61%).

<sup>2</sup> La part des dépenses de l'enseignement est relativement important au niveau du budget de l'Etat en 2022, conséquence de l'école républicaine.

### 3. SOLDES

L'exécution du budget, au titre de l'exercice budgétaire 2022, fait ressortir un solde budgétaire global déficitaire (total des recettes moins total des dépenses) de 13,47 Milliards MRU, sur une prévision de 17,70 Milliards MRU.

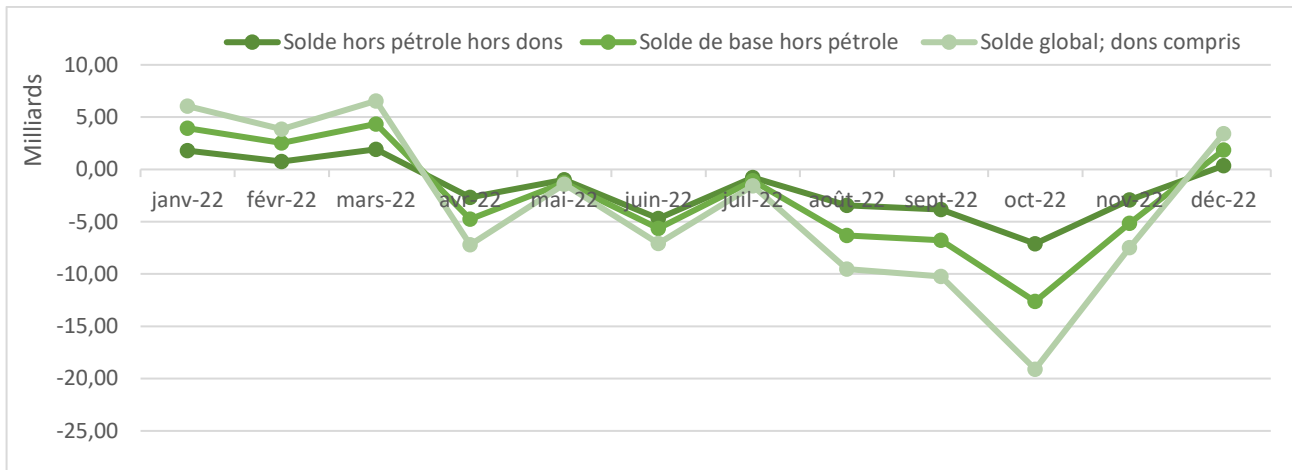
Le **solde de base hors pétrole** (dons non compris) représente la différence entre les recettes totales (hors dons et hors recettes des hydrocarbures) et les dépenses totales (sans les intérêts sur la dette publique extérieure et les investissements financés par l'extérieur), et permet d'évaluer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux ressources non pérennes, à savoir les dons et les recettes des hydrocarbures, et en excluant les dépenses non-discretionnaires. Ce solde a enregistré pour l'année 2022 un déficit de 9,83 Milliards MRU, sur une prévision d'un déficit de 13,53 Milliards MRU.



Graphique 10 : Evolution mensuelle du solde de base hors pétrole en 2022

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022



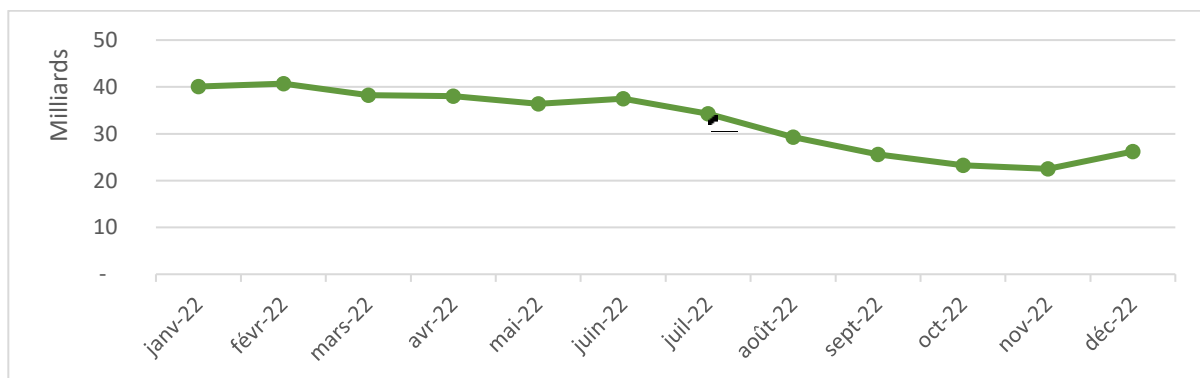
Graphique 11 : Évolution mensuelle des soldes

## 4. FINANCEMENT

En 2022, les financements ont dégagé un surplus financier d'un montant de 13,47 Milliards MRU, reflétant ainsi une diminution des disponibles du Trésor à la BCM. En effet, la variation du solde du CUT-BCM se justifie par le solde global réalisé durant l'année plus les variations des autres postes du financement intérieur augmenté du financement extérieur net.

En effet, le disponible du Trésor à la BCM est passé de 40,26 Milliards MRU à 26,21 Milliards MRU du 1er janvier au 31 décembre 2022.

### Evolution du solde CUT-BCM en 2022



#### 4.1. Financement intérieur

Globalement les financements intérieurs au cours de l'année 2022 se sont soldés par un surplus de financement à hauteur de 20,57 Milliards MRU.

Durant l'année 2022, les financements intérieurs se sont comportés comme suit :

- Les financements par Bons du Trésor (BT) ont enregistré un besoin financier d'un montant de 0,41 Milliards MRU, faisant baisser l'encours des BT de 6,17 Milliards MRU, au 31 décembre 2021, à 5,71 Milliards MRU, au 31 décembre 2022. L'encours des Bons

du Trésor Conventionnels est passé de 4,66 à 3,68 Milliards MRU, entre le début et la fin de l'année 2022. Aussi, l'encours des Bons Islamiques du Trésor (BIT), a connu une augmentation passant de 1,51 Milliards MRU, en début d'année, à 2,03 Milliards MRU, au 31 décembre 2022.

- Les obligations cautionnées ont affiché un besoin de financement de 0,65 Milliards MRU traduisant ainsi une hausse de leur encours. C'est ainsi que l'encours des obligations cautionnées est passé de 2,25 Milliards MRU, en début d'année, à 2,9 Milliards MRU au 31 décembre 2022.
- Les autres financements intérieurs ont affiché un besoin de financement de 10,32 Milliards MRU imputable principalement aux variations sur les comptes des dépôts.

#### 4.2. Financement extérieur

Les financements extérieurs pour l'année 2022 ont enregistré un surplus de financement se situant à hauteur de 7,09 Milliards MRU détaillé ci-dessous :

- Le FNRH, au titre l'année 2022, a connu une amélioration de solde grâce aux recettes des hydrocarbures réalisées, et au non-recours aux financements à travers des retraits sur le compte, Il a ainsi enregistré un besoin de financement d'un montant de 1,22 Milliards MRU.
- Les emprunts extérieurs nets ont enregistré un besoin de financement de 3,01 Milliards MRU. En effet, les emprunts nouveaux, en 2022, contractés auprès des créanciers internationaux, ont atteint 4,16 Milliards MRU, tandis que les remboursements des amortissements de la dette extérieur ont enregistré 7,17 Milliards MRU. Il est à noter que les amortissements de la dette enregistrés au TOFE ne tiennent pas compte des

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

paiements suspendus dans le cadre du moratoire de la dette. En revanche, ces derniers sont enregistrés au niveau des financements extérieurs exceptionnels.

- Les autres financements extérieurs à savoir les financements exceptionnels, résultant de l'effet du moratoire de la dette, et les variations des comptes de liaison des comptaibles des chancelleries ont enregistré un besoin de 2,86 Milliards MRU.



---

## 5. CONCLUSION

---

L'exécution du budget de l'État pour l'année 2022 a été marquée par un **déficit budgétaire de 13,47 Milliards MRU**. Elle fait apparaître une bonne mobilisation des recettes, atteignant (97% des prévisions de la LFR) pour un montant total de 87,32 Milliards MRU. Soit une augmentation de 14,37% (11 Milliards MRU) par rapport à 2021. Les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 47,39 MRU Milliards (89%) tandis que les recettes non fiscales se sont situées à 31,26 Milliards MRU (90%).

Les dépenses de l'Etat ont été exécutées à hauteur de 94%, soit une progression de 46,49% (31,68 Milliards MRU) par rapport à l'exercice écoulé reflétant les efforts de performance et d'accélération du rythme de l'exécution budgétaire pour mieux atteindre les objectifs visés par le budget. L'exécution des dépenses courantes en 2022 a atteint 60,25 Milliards MRU par rapport à une prévision de 69,47 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 87%. les dépenses d'investissement ont atteint 40,74 Milliards MRU, dont 9,95 Milliards MRU sur financement extérieur.

Au niveau du financement, le solde du compte unique du Trésor à la BCM a enregistré une dégradation de 14,05 Milliards MRU, reflétant son utilisation pour le financement du déficit budgétaire et les amortissements de la dette. Les financements extérieurs se sont soldés par un besoin de financement à hauteur de 7,09 Milliards MRU, dus essentiellement aux emprunts extérieurs.

Au niveau de la classification fonctionnelle des dépenses, les affaires économiques et les services publics généraux ont été respectivement en première et deuxième position par rapport aux six autres rubriques de la classification à 27,95 et 21,22 Milliards MRU.

Ainsi, au vu l'exécution du budget de l'année 2022, le solde de base hors pétrole (dons non compris) a montré un déficit de 9,83 Milliards MRU.

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

---

**ANNEXES**

---

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Rapport sur les opérations financières de l'État

Année 2022

ANNEXE1 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2022

Tableau des opérations financières de l'Etat	Réalisations 2021	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	Réalisations 2022	LFR 2022	TX %	Δ%
<b>Recettes totales et dons (y compris recettes hydrocarbures)</b>	<b>76,92</b>	<b>4,57</b>	<b>3,65</b>	<b>5,26</b>	<b>6,22</b>	<b>5,30</b>	<b>10,95</b>	<b>6,35</b>	<b>5,34</b>	<b>5,07</b>	<b>5,52</b>	<b>7,70</b>	<b>21,82</b>	<b>87,32</b>	<b>90,44</b>	<b>97 %</b>	<b>14 %</b>
Revenus non pétroliers et dons	75,55	4,44	3,51	5,15	6,16	5,00	9,98	6,25	5,25	5,02	5,39	7,52	21,74	85,08	89,44	95 %	13 %
Revenus non pétroliers hors dons	67,98	4,28	3,09	4,98	5,99	4,48	7,70	6,09	5,11	4,69	4,90	7,13	20,61	78,73	87,57	90 %	16 %
<b>Recettes fiscales (hors pétrole)</b>	<b>43,99</b>	<b>3,47</b>	<b>2,39</b>	<b>4,17</b>	<b>4,94</b>	<b>3,48</b>	<b>4,70</b>	<b>4,63</b>	<b>3,71</b>	<b>4,17</b>	<b>3,80</b>	<b>3,70</b>	<b>4,36</b>	<b>47,39</b>	<b>54,40</b>	<b>87 %</b>	<b>8 %</b>
<b>Taxes sur les revenus et profits</b>	<b>13,78</b>	<b>1,39</b>	<b>0,69</b>	<b>1,82</b>	<b>1,22</b>	<b>1,04</b>	<b>2,64</b>	<b>1,27</b>	<b>0,90</b>	<b>1,38</b>	<b>1,25</b>	<b>0,89</b>	<b>1,19</b>	<b>15,67</b>	<b>17,10</b>	<b>92 %</b>	<b>14 %</b>
BIC et BNC	4,88	0,25	0,08	1,17	0,44	0,13	1,67	0,35	0,12	0,71	0,47	0,07	0,05	5,50	7,36	75 %	13 %
Impôt minimum	2,38	0,20	0,17	0,24	0,23	0,24	0,36	0,30	0,27	0,28	0,30	0,33	0,50	3,41	2,46	139 %	43 %
forfaitaire douanes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit d'Impôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ITS	4,81	0,79	0,40	0,34	0,41	0,64	0,55	0,36	0,46	0,37	0,39	0,42	0,53	5,65	5,48	103 %	17 %
Etat	0,29	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,33	0,27	120 %	15 %
Autres	4,53	0,76	0,39	0,30	0,38	0,61	0,53	0,33	0,44	0,34	0,36	0,39	0,50	5,32	5,21	102 %	17 %
IRCM	1,20	0,09	0,01	0,01	0,06	0,00	0,01	0,25	0,01	0,00	0,07	0,02	0,03	0,57	1,81	32 %	53 %
IGR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00	0,00	-	49 %	0 %
Régime Simplifié	0,50	0,06	0,03	0,06	0,07	0,02	0,06	0,02	0,03	0,03	0,02	0,05	0,07	0,54	-	7 %	0 %
d'Imposition (RSI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Taxes sur les biens et services</b>	<b>22,55</b>	<b>1,52</b>	<b>1,13</b>	<b>1,54</b>	<b>3,21</b>	<b>1,49</b>	<b>2,06</b>	<b>2,34</b>	<b>2,11</b>	<b>1,71</b>	<b>1,99</b>	<b>1,72</b>	<b>2,52</b>	<b>23,33</b>	<b>23,97</b>	<b>97 %</b>	<b>3 %</b>

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

	TVA intérieure	4,13	0,26	0,16	0,20	0,21	0,26	0,42	0,31	0,31	0,29	0,41	0,47	0,95	4,25	5,18	82	%	3%
	TVA sur les importations	8,99	0,67	0,64	0,90	0,86	0,85	1,19	0,94	1,39	1,01	0,86	0,89	1,14	11,34	10,84	105	%	26%
	<i>dont TVA SNIM</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Taxe unique SNIM et TPS	5,42	0,25	0,06	0,08	1,83	0,06	0,06	0,75	0,07	0,07	0,38	0,06	0,09	3,76	3,27	115	%	31%
	Taxe sur les produits pétroliers	1,73	0,14	0,14	0,17	0,15	0,18	0,18	0,18	0,18	0,16	0,18	0,15	0,17	1,98	2,73	73	%	15%
	Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	1,99	0,09	0,10	0,15	0,13	0,13	0,20	0,14	0,16	0,18	0,16	0,15	0,15	1,74	1,05	166	%	12%
	Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)	0,30	0,10	0,04	0,03	0,02	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,25	0,90	28	%	17%
	<b>Taxes sur le commerce international</b>	<b>7,69</b>	<b>0,53</b>	<b>0,43</b>	<b>0,75</b>	<b>0,64</b>	<b>0,71</b>	<b>0,93</b>	<b>0,77</b>	<b>0,83</b>	<b>0,73</b>	<b>0,77</b>	<b>0,68</b>	<b>0,88</b>	<b>8,65</b>	<b>12,40</b>	<b>70</b>	%	<b>13%</b>
	Importations	6,76	0,53	0,43	0,75	0,64	0,71	0,93	0,77	0,83	0,73	0,77	0,68	0,88	8,65	11,13	78	%	28%
	Taxes statistique	0,93	-	-	-	-	-	-	0,00	0,00	0,00	-	-	0,00	0,00	1,27	0%	100%	-
	<b>Autres recettes fiscales</b>	<b>2,25</b>	<b>0,29</b>	<b>0,18</b>	<b>0,35</b>	<b>0,05</b>	<b>0,41</b>	<b>0,18</b>	<b>0,43</b>	<b>0,17</b>	<b>0,81</b>	<b>0,65</b>	<b>0,59</b>	<b>0,16</b>	<b>3,89</b>	<b>0,93</b>	<b>418</b>	%	<b>73%</b>
	Droits de timbres	2,02	0,11	0,08	0,23	0,12	0,11	0,21	0,24	0,30	0,40	0,53	0,09	0,18	2,63	0,77	343	%	30%
	Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	0,55	0,05	0,05	0,07	0,05	0,04	0,01	0,01	0,03	0,01	0,03	0,01	0,02	0,71	0,16	437	%	30%
	Recouvrement sur les années précédentes+RNV	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	272%
	Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82%
	<i>Reste à recouvrer (DGD + DGI)</i>	<i>2,28</i>	<i>0,26</i>	<i>0,04</i>	<i>0,29</i>	<i>0,18</i>	<i>0,17</i>	<i>1,12</i>	<i>0,18</i>	<i>0,29</i>	<i>0,46</i>	<i>0,86</i>	<i>0,18</i>	<i>0,38</i>	<i>4,16</i>	-	-	-	82%
	<b>Recettes non fiscales</b>	<b>21,55</b>	<b>0,81</b>	<b>0,70</b>	<b>0,81</b>	<b>1,04</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,41</b>	<b>1,40</b>	<b>0,52</b>	<b>1,10</b>	<b>3,42</b>	<b>16,24</b>	<b>31,26</b>	<b>33,17</b>	<b>94</b>	%	<b>45%</b>
	<b>Recettes de la pêche</b>	<b>5,70</b>	<b>0,40</b>	<b>0,39</b>	<b>0,33</b>	<b>0,29</b>	<b>0,32</b>	<b>0,38</b>	<b>0,35</b>	<b>0,53</b>	<b>0,18</b>	<b>0,49</b>	<b>2,73</b>	<b>0,30</b>	<b>6,70</b>	<b>9,01</b>	<b>74</b>	%	<b>18%</b>
	Régime national	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,03	0%	-	-

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

	Régime étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,92	0%		
	Union Européenne															94		23	
bud.		2,27	0,01	0,04	0,05	0,00	0,01	0,06	0,08	0,00	0,01	0,00	2,47	0,07	2,80	2,97	%	83	%
financière	Compensation	2,04	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,46	-	2,46	2,97	%		20
	Armateurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			47
	Droit territorial	0,23	0,01	0,04	0,05	0,00	0,01	0,06	0,08	0,00	0,01	0,00	0,01	0,07	0,34	-			%
	Redevances	2,16	0,17	0,18	0,17	0,21	0,15	0,13	0,13	0,29	0,08	0,20	0,16	0,05	1,93	0,82	236	10	
	Taxes (les bateaux affrétés par les nationaux)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			%
	Licences (les étrangers)	2,16	0,17	0,18	0,17	0,21	0,15	0,13	0,13	0,29	0,08	0,20	0,16	0,05	1,93	0,03	619	10	
	Droit d'accès (pêche de fond-nationaux)	1,11	0,21	0,16	0,09	0,07	0,15	0,18	0,13	0,22	0,08	0,27	0,09	0,18	1,85	-	6%	66	
	Loyers domaines publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00	0%		%
	Droits de timbres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,01	0%		%
	Droits de consignation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,01	0%		%
	Amendes	0,16	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,12	0,20	63	21	
	<b>Recettes minières</b>	<b>2,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,04</b>	<b>0,60</b>	<b>0,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,02</b>	<b>1,10</b>	<b>1,95</b>	<b>3,06</b>	%	64	-3%
	Recettes cadastrales	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,03	17	75	
	Recettes d'exploitation	1,63	0,00	0,00	0,12	-	-	0,04	0,60	0,06	-	0,00	0,02	1,10	1,94	3,04	64	19	
	Autres recettes minières	0,36	0,00	0,00	0,00	-	-	-	0,00	-	-	-	-	-	0,00	-		100	
	<b>Dividendes et redevances des entreprises publiques</b>	<b>6,63</b>	<b>0,05</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>	<b>0,24</b>	<b>0,02</b>	<b>2,08</b>	<b>0,28</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,27</b>	<b>11,21</b>	<b>13,98</b>	<b>14,09</b>	%	99	111
	SNIM	4,51	-	-	-	-	-	1,25	-	-	-	-	-	11,15	12,40	12,33	101	175	

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

BCM+autres	1,05	0,05	0,02	0,02	0,02	0,02	0,24	0,06	-	-	-	-	0,06	-	0,49	0,31	161	53
																	%	%
Mauritel	0,63	-	-	-	0,22	-	0,35	0,22	-	-	-	-	-	-	0,57	0,57	100	10
																	%	%
Panpa+portndb	0,44	-	-	-	-	-	0,25	-	-	-	-	-	0,21	0,06	0,52	0,89	58	18
																	%	%
<b>Dettes r�troced�e et recouvrements</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,68	0%	
SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
SOMELEC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
SOGEM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>Droits d'exploration miniers</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
<b>Comptes sp�ciaux</b>	<b>3,94</b>	<b>0,25</b>	<b>0,16</b>	<b>0,19</b>	<b>0,15</b>	<b>0,23</b>	<b>0,32</b>	<b>0,20</b>	<b>0,56</b>	<b>0,25</b>	<b>0,31</b>	<b>0,29</b>	<b>3,42</b>	<b>5,95</b>	<b>4,27</b>	<b>139</b>	<b>51</b>	
																	%	%
Secteur p�trole	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	139	51
																	%	%
CAS hors p�trole dont Cr�dit d'Imp�ts (si pas ventil�)	3,94	0,25	0,16	0,19	0,15	0,23	0,32	0,20	0,56	0,25	0,31	0,29	3,42	5,95	4,27			
																	%	%
<b>Recettes en capital</b>	<b>0,12</b>	<b>0,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>	<b>0,05</b>	<b>1,95</b>	<b>3%</b>	<b>55</b>	
																	%	%
Ventes de terrain	0,04	0,00	-	0,00	0,00	-	-	-	0,00	-	-	-	0,00	0,01	0,17	7%	73	
																	%	%
Hors ventes de terrain	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,04	1,78	2%	45	
																	%	%
<b>Autres</b>	<b>3,15</b>	<b>0,10</b>	<b>0,13</b>	<b>0,14</b>	<b>0,36</b>	<b>0,43</b>	<b>0,18</b>	<b>0,02</b>	<b>0,25</b>	<b>0,08</b>	<b>0,30</b>	<b>0,12</b>	<b>0,19</b>	<b>2,63</b>	<b>0,11</b>	<b>231</b>	<b>16</b>	
																	%	%
<b>Dons</b>	<b>7,57</b>	<b>0,16</b>	<b>0,42</b>	<b>0,17</b>	<b>0,17</b>	<b>0,52</b>	<b>2,27</b>	<b>0,16</b>	<b>0,14</b>	<b>0,33</b>	<b>0,50</b>	<b>0,39</b>	<b>1,13</b>	<b>6,35</b>	<b>1,87</b>	<b>340</b>	<b>16</b>	
																	%	%
Dons projets	2,59	0,16	0,42	0,17	0,17	0,52	2,27	0,16	0,14	0,33	0,50	0,39	0,57	5,79	-		124	
																	%	%

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Aide budgétaire	4,98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,56	0,56	1,87	30 %	-	89 %		
<i>Dont: assistance PPTE</i>																					
<i>Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)</i>																					
<i>Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)</i>																					
Autres dons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
Dons bilatéraux_ appui budgétaire	4,98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,56	0,56	1,87	30 %	-	89 %		
<b>Recettes exceptionnelles</b>	<b>2,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	<b>0,08</b>	-			-	97 %	
<i>do</i>																					
<i>nt FAID</i>	2,44	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,08					-	97 %
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>69,11</b>	<b>2,48</b>	<b>2,32</b>	<b>3,06</b>	<b>8,67</b>	<b>5,46</b>	<b>12,39</b>	<b>6,86</b>	<b>8,55</b>	<b>8,52</b>	<b>11,99</b>	<b>10,03</b>	<b>20,26</b>	<b>100,79</b>	<b>107,77</b>					94 %	46 %
<b>Dépenses courantes</b>	<b>43,31</b>	<b>2,03</b>	<b>1,38</b>	<b>2,56</b>	<b>6,17</b>	<b>3,70</b>	<b>5,83</b>	<b>4,59</b>	<b>7,03</b>	<b>5,91</b>	<b>6,54</b>	<b>5,52</b>	<b>8,80</b>	<b>60,25</b>	<b>69,47</b>					87 %	39 %
Salaires et traitements	18,92	1,70	0,74	2,34	2,25	1,77	1,67	2,36	1,46	1,81	2,03	1,36	1,58	21,07	20,22					104 %	11 %
Biens et services	9,27	0,01	0,02	0,06	1,48	0,85	0,60	0,65	0,67	0,30	2,01	1,00	4,51	12,15	13,55					90 %	31 %
<i>Dont: processus électoral dont: sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
Transferts courants	9,01	0,03	0,03	0,03	2,14	0,71	0,37	0,45	2,50	8,55	1,68	1,38	2,69	20,57	26,19					79 %	128 %
Intérêts sur la dette publique	2,80	0,06	0,20	0,12	0,26	0,08	0,23	0,07	0,24	0,21	0,51	0,52	0,48	2,98	2,97					100 %	6 %
Extérieurs	2,06	0,05	0,19	0,11	0,26	0,07	0,22	0,06	0,23	0,21	0,51	0,07	0,30	2,29	2,17					105 %	11 %
Intérieurs	0,74	0,01	0,01	0,01	-	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,00	0,44	0,17	0,69	0,80					86 %	-7 %
Comptes spéciaux	1,39	-	-	-	0,00	0,07	0,14	0,49	0,08	0,20	0,10	0,20	0,64	1,93	4,14					47 %	39 %
dont crédit d'impôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-						



**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

<b>Dépenses d'équipement et prêts nets</b>	<b>26,00</b>	<b>0,35</b>	<b>0,82</b>	<b>0,40</b>	<b>2,39</b>	<b>1,66</b>	<b>6,45</b>	<b>2,13</b>	<b>2,91</b>	<b>2,51</b>	<b>5,36</b>	<b>4,41</b>	<b>11,36</b>	<b>40,74</b>	<b>38,30</b>	<b>106</b>	<b>57</b>
<b>Investissement financés par extérieur***</b>	<b>5,16</b>	<b>0,30</b>	<b>0,80</b>	<b>0,39</b>	<b>0,34</b>	<b>0,64</b>	<b>3,51</b>	<b>0,40</b>	<b>0,36</b>	<b>0,69</b>	<b>1,06</b>	<b>0,60</b>	<b>0,87</b>	<b>9,95</b>	<b>4,50</b>	<b>221</b>	<b>93</b>
Investissement financés par intérieur (dont dépenses FAID)	20,84	0,05	0,01	0,01	2,05	1,02	2,94	1,73	2,55	1,82	4,30	3,81	10,49	30,79	33,80	91	48
dont Crédit d'Impôts	0,74	0,03	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,03	-	-	96
dont FAID	-	-	-	-	-	-	-	-	0,01	-	-	-	-	0,01	-	-	-
<b>Restructurations et prêts nets</b>	<b>0,20</b>	<b>0,10</b>	<b>0,13</b>	<b>0,09</b>	<b>0,11</b>	<b>0,10</b>	<b>0,11</b>	<b>0,14</b>	<b>1,39</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,19</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-2%</b>
Réserves communes	1,62	0,00	-	0,00	0,04	0,02	0,00	0,08	0,02	0,01	0,05	0,01	1,07	1,30	2,40	54	20
Avances (dépenses payées avant ordonnancement)	0,29	0,23	0,38	0,00	0,01	0,20	2,82	0,49	2,06	5,16	0,15	1,05	2,18	0,25	-	-	17
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	-	1,13	1,80	0,76	1,92	2,68	0,98	4,68	0,76	3,44	3,83	7,10	2,91	0,35	22,07	20,20	109
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	6,44	1,96	1,19	2,09	2,51	0,47	2,41	0,61	3,31	3,50	6,60	2,51	1,48	15,71	18,33	86	344
Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de base hors pétrole (déficit -)	6,09	2,15	1,76	2,43	2,08	0,27	0,95	0,31	2,86	2,94	5,53	2,24	1,52	9,83	13,53	73	261
Solde de base en % PIB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Recettes des hydrocarbures (net)</b>	<b>1,37</b>	<b>0,13</b>	<b>0,14</b>	<b>0,11</b>	<b>0,06</b>	<b>0,30</b>	<b>0,97</b>	<b>0,10</b>	<b>0,09</b>	<b>0,05</b>	<b>0,12</b>	<b>0,18</b>	<b>0,08</b>	<b>2,24</b>	<b>0,99</b>	<b>226</b>	<b>64</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>0,53</b>	<b>0,02</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	<b>0,02</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>	<b>0,04</b>	<b>0,01</b>	<b>0,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,20</b>	<b>0,99</b>	<b>20</b>	<b>63</b>
BIC	0,13	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01	0,00	-	0,04	-	-	67
ITS	0,20	0,02	0,01	0,01	0,02	0,01	0,00	0,01	0,03	0,01	0,01	0,00	0,00	0,15	-	-	22
Autres	0,20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,99	0%	100

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

<b>Recettes non fiscales</b>	<b>0,83</b>	<b>0,11</b>	<b>0,13</b>	<b>0,10</b>	<b>0,04</b>	<b>0,30</b>	<b>0,97</b>	<b>0,09</b>	<b>0,05</b>	<b>0,04</b>	<b>0,10</b>	<b>0,17</b>	<b>0,08</b>	<b>2,05</b>	-		<b>145</b>	<b>%</b>	
Bonus/Redevances	0,83	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	100	
Revenu du capital	0,01	-	-	-	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00	-		-	97	
Autres	-	0,01	0,02	0,00	0,00	0,02	0,81	0,01	0,01	0,01	0,03	0,17	0,03	1,03	-		-		
GTA	-	0,10	0,11	0,10	0,04	0,28	0,16	0,09	0,04	0,03	0,07	-	0,05	1,02	-		-		
Paiements (financement du budget)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-		
Solde global; dons non compris (déficit -)	0,23	1,93	0,90	2,04	2,62	0,68	3,71	0,67	3,35	3,78	6,97	2,73	0,43	19,82	19,20	103	854	1%	
<b>Solde global; dons compris (déficit -)</b>	<b>7,80</b>	<b>2,09</b>	<b>1,33</b>	<b>2,21</b>	<b>2,45</b>	<b>0,16</b>	<b>1,44</b>	<b>0,51</b>	<b>3,22</b>	<b>3,45</b>	<b>6,48</b>	<b>2,34</b>	<b>1,56</b>	<b>13,47</b>	<b>17,33</b>		<b>78</b>	<b>273</b>	<b>%</b>
<b>Financement</b>	<b>7,80</b>	<b>2,09</b>	<b>1,33</b>	<b>2,21</b>	<b>2,45</b>	<b>0,16</b>	<b>1,44</b>	<b>0,51</b>	<b>3,22</b>	<b>3,45</b>	<b>6,48</b>	<b>2,34</b>	<b>1,56</b>	<b>13,47</b>	<b>17,33</b>		<b>78</b>	<b>273</b>	<b>%</b>
Financement intérieur	10,07	1,71	0,31	6,55	13,90	1,59	3,89	6,25	5,14	3,48	0,08	1,41	10,47	6,12	0,50	122	39	5%	
<b>Financement intérieur ajusté (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3,35</b>	<b>0,23</b>	<b>2,17</b>	<b>0,42</b>	<b>3,90</b>	<b>4,24</b>	<b>6,83</b>	<b>2,60</b>	<b>0,81</b>	<b>20,57</b>	<b>21,55</b>		<b>95</b>	<b>278</b>	<b>%</b>
Financement bancaire	5,54	0,55	0,89	1,82	10,00	0,40	0,35	4,41	4,53	4,77	2,57	0,55	1,75	5,87	0,50	117	206	5%	
BCM	5,95	0,49	0,71	2,49	10,60	0,21	0,39	3,53	3,99	4,19	2,89	0,42	3,54	2,98	-		150	%	
<b>(1) BCM (hors cptes div, CAS et y compris cpte courant rapproché)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,36</b>	<b>0,04</b>	<b>1,61</b>	<b>1,33</b>	<b>3,15</b>	<b>5,05</b>	<b>3,52</b>	<b>4,03</b>	<b>0,76</b>	<b>6,42</b>	<b>11,31</b>	<b>21,05</b>		<b>54</b>	<b>172</b>	<b>%</b>
Compte courant	12,78	0,16	0,60	2,48	0,21	1,59	1,08	3,20	5,01	3,66	2,34	0,78	3,71	14,05	-		210	%	
Compte courant y compris rapprochement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	173	%	
	15,57	0,58	0,80	2,39	0,02	1,60	1,33	3,15	5,08	3,50	4,02	0,77	6,46	11,36	21,05			%	

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du mois à la BCM																	
	2,79	0,73	0,20	0,09	0,19	0,01	0,26	0,05	0,07	0,16	1,68	0,01	2,76	2,68			-4%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Comptes divisionnaires	0,44	0,51	0,07	0,08	0,10	0,08	0,63	0,12	0,07	0,32	0,05	0,38	0,30	0,27			39%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Allègements	0,06	0,01	0,00	0,01	0,04	1,26	1,27	0,00	0,12	0,01	0,01	0,02	0,00	0,15			342%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
CAS	0,60	0,07	0,18	0,04	0,25	0,18	0,28	0,11	0,03	0,04	0,19	0,09	0,15	0,45			24%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,01	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00			60%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)	6,73	0,11	0,15	0,12	11,19	0,14	0,22	0,33	1,18	0,80	0,33	0,03	0,29	11,40			269%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Encaisses	0,06	0,04	0,05	0,03	0,02	0,01	0,00	0,00	0,04	0,02	0,01	0,01	0,04	0,06			12%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Banques commerciales	0,41	0,06	0,19	0,67	0,59	0,19	0,73	0,89	0,54	0,58	0,31	0,12	1,79	2,89	0,50	578	604%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
<b>(2) Banques commerciales (hors var CCP dans les banques)</b>	<b>0,41</b>	<b>0,06</b>	<b>0,19</b>	<b>0,67</b>	<b>0,59</b>	<b>0,19</b>	<b>0,73</b>	<b>0,89</b>	<b>0,54</b>	<b>0,58</b>	<b>0,31</b>	<b>0,12</b>	<b>1,79</b>	<b>2,89</b>	<b>0,50</b>	<b>578</b>	<b>604%</b>
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Trésor	0,50	0,05	0,00	0,22	0,00	-	0,20	0,26	0,22	0,30	0,20	-	0,02	0,63	0,50	126	226%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Obligations cautionnées (traites)	0,44	0,07	0,20	0,45	0,51	0,15	0,37	0,46	0,19	0,14	0,39	0,11	0,16	0,65	-	-	247%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
<b>(3) Financement BIT bancaire</b>	<b>0,03</b>	<b>-</b>	<b>0,14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,30</b>	<b>0,16</b>	<b>-</b>	<b>633</b>	<b>633%</b>
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Variation comptes de liaison comptables de l'intérieur du pays	1,35	0,08	0,01	0,00	0,09	0,04	0,16	0,17	0,12	0,14	0,27	0,23	1,62	1,62			20%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
<b>(4) Financement non-bancaire</b>	<b>0,77</b>	<b>0,37</b>	<b>0,82</b>	<b>0,32</b>	<b>-</b>	<b>0,41</b>	<b>0,12</b>	<b>0,54</b>	<b>0,09</b>	<b>0,26</b>	<b>0,17</b>	<b>-</b>	<b>0,24</b>	<b>0,06</b>	<b>-</b>	<b>108</b>	<b>108%</b>
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
<b>(5) Variation des arriérés intérieurs</b>	<b>1,45</b>	<b>0,06</b>	<b>0,79</b>	<b>0,71</b>	<b>0,29</b>	<b>0,32</b>	<b>0,03</b>	<b>0,52</b>	<b>0,11</b>	<b>0,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,27</b>	<b>1,50</b>	<b>1,21</b>			<b>17%</b>

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Apurement																		-
Accumulation	1,45	0,06	0,79	0,71	0,29	0,32	0,03	0,52	0,11	0,53	0,00	0,27	1,50	1,21				17 %
Instances du Trésor																		-
Apurement	1,45	0,06	0,79	0,71	0,29	0,32	0,03	0,52	0,11	0,53	0,00	0,27	1,50	1,21				17 %
Accumulation																		-
Dette croisée et autres engagements de l'Etat	1,45	0,06	0,79	0,71	0,29	0,32	0,03	0,52	0,11	0,53	0,00	0,27	1,50	1,21				17 %
Apurement																		-
Accumulation (report 2010)																		-
<b>(6) Variations des mouvements sur comptes de dépôts et comptes de liaison</b>	<b>3,85</b>	<b>0,72</b>	<b>0,61</b>	<b>5,12</b>	<b>3,61</b>	<b>1,10</b>	<b>4,14</b>	<b>0,78</b>	<b>0,59</b>	<b>0,50</b>	<b>2,32</b>	<b>1,68</b>	<b>6,98</b>	<b>10,73</b>				<b>179 %</b>
<b>(7) Autres (amort créance bcm)+ DTS</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêt OPEP + Privatisations et autres		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tirage DTS (oct+nov)+ 1/2 prêt FMA (dec)																		-
Amortissement (BTF) (op.spec. Nov.)																		-
Autres financements	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-			-
<b>Financement extérieur</b>	<b>3,60</b>	<b>0,24</b>	<b>0,13</b>	<b>0,95</b>	<b>1,01</b>	<b>0,44</b>	<b>0,77</b>	<b>0,10</b>	<b>0,51</b>	<b>0,96</b>	<b>0,44</b>	<b>0,57</b>	<b>2,65</b>	<b>7,09</b>	<b>4,22</b>			<b>168 %</b>
<b>Compte pétrolier (net)</b>	<b>1,37</b>	<b>0,03</b>	<b>0,03</b>	<b>0,01</b>	<b>0,03</b>	<b>0,02</b>	<b>0,81</b>	<b>0,01</b>	<b>0,05</b>	<b>0,02</b>	<b>0,05</b>	<b>0,18</b>	<b>0,02</b>	<b>1,22</b>	<b>0,18</b>			<b>680 %</b>
Recettes des hydrocarbures	1,37	0,03	0,03	0,01	0,03	0,02	0,81	0,01	0,05	0,02	0,05	0,18	0,02	1,22	0,18			680 %
Contribution du FNRH	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
<b>Autres (net)</b>	<b>4,97</b>	<b>0,21</b>	<b>0,10</b>	<b>0,94</b>	<b>0,99</b>	<b>0,42</b>	<b>0,04</b>	<b>0,09</b>	<b>0,46</b>	<b>0,94</b>	<b>0,39</b>	<b>0,39</b>	<b>2,63</b>	<b>5,87</b>	<b>4,04</b>			<b>145 %</b>

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	-
Emprunts extérieurs (net)	4,76	0,30	0,01	0,57	0,55	0,28	0,50	0,25	0,18	0,62	0,27	0,17	0,80	3,01	3,03	%	37%
Emprunts nouveaux	2,57	0,14	0,38	0,22	0,18	0,12	1,24	0,24	0,22	0,36	0,56	0,21	0,30	4,16	4,50	%	61%
Amortissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95	-
Financement extérieur exceptionnel	7,33	0,44	0,39	0,80	0,72	0,40	0,74	0,01	0,40	0,98	0,83	0,38	1,10	7,17	7,53	%	-2%
Prêt budgétaire FMI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	116	-
Variation comptes de liaison comptables des chancelleries	4,26	0,11	0,01	0,22	0,17	0,00	0,29	0,21	0,06	0,16	0,03	0,00	0,14	1,17	1,01	%	127%
	7,17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Erreurs et omissions (besoin de financement)</b>	1,71	0,03	0,07	0,14	0,27	0,13	0,17	0,14	0,22	0,16	0,09	0,21	1,69	1,69	-	-	-1%
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	290	107%
	<b>0,14</b>	<b>0,02</b>	<b>0,18</b>	<b>0,45</b>	<b>0,11</b>	<b>0,38</b>	<b>0,04</b>	<b>0,19</b>	<b>0,17</b>	<b>0,18</b>	<b>0,08</b>	<b>0,30</b>	<b>0,28</b>	<b>0,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

**ANNEXE 2 : CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES**

<b>Libellée</b>	<b>Montant</b>
<b>Action et protection sociale</b>	<b>8 519 443 407,04</b>
<b>Action et protection sociale n.c.a.</b>	<b>222 781 664,48</b>
Protection sociale	222 781 664,48
<b>Affaires générales concernant l'action sociale</b>	<b>6 796 661 742,56</b>
Action liée à la lutte contre la pauvreté non définie ailleurs	6 039 761 895,39
Microfinance	25 928 592,40
Sécurité alimentaire	730 971 254,77
<b>Prestations sociales</b>	<b>1 500 000 000,00</b>
Prestations de vieillesse	1 500 000 000,00
<b>Affaires économiques</b>	<b>27 954 107 144,35</b>
<b>Affaires concernant la recherche et le développement économique</b>	<b>336 263 934,50</b>
Recherche et développement concernant les affaires économiques générales, les affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	69 170 378,20
Recherche et développement concernant les industries extractives, les industries de transformation, le bâtiment et les travaux publics	267 093 556,30
<b>Affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre</b>	<b>461 161 888,97</b>
Affaires générales concernant la main d'œuvre (réglementation, lutte contre la discrimination, arbitrage et médiation)	392 566 675,32
Programme de lutte contre le chômage	68 595 213,65
<b>Autres activités commerciales, industrielles et artisanat</b>	<b>2 433 177 590,63</b>
Artisanat	9 650 700,95
Promotion du commerce extérieur	733 370,00
Promotion du tourisme (informations, campagne de publicité)	2 422 793 519,68
<b>Combustibles et énergie</b>	<b>12 958 334 597,93</b>
Energies renouvelables	483 652 018,81
pétrole et gaz naturel	12 474 682 579,12
<b>Communications</b>	<b>39 021 819,00</b>
Affaires générales en matière de communication	1 414 834,00
Poste	37 606 985,00
<b>Développement rural</b>	<b>5 122 998 041,87</b>
Affaires générales concernant le développement rural	817 267 748,72

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

Agriculture	3 529 893 761,06
Développement irrigué	32 418 389,00
Pêche	743 418 143,09
<b>Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics</b>	<b>1 762 012 925,12</b>
Industries extractives de ressources minérales	602 424 230,28
Travaux publics	1 159 588 694,84
<b>Transport</b>	<b>4 841 136 346,33</b>
Transport par voie aérienne	161 815 895,69
Transport routier, construction et maintenance de routes, voies urbaines et pistes rurales	4 614 482 781,32
Transports maritimes et fluviaux	64 837 669,32
<b>affaires islamiques, culture et loisirs</b>	<b>3 046 334 852,49</b>
<b>Service concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition</b>	<b>856 506 727,38</b>
Services concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	856 506 727,38
<b>Services concernant la culture</b>	<b>1 443 291 187,18</b>
Activités artistiques et culturelles	171 753 101,01
Jeunesse et loisirs	1 266 792 277,74
Services concernant la jeunesse et sport n.c.a	4 745 808,43
<b>Services concernant les affaires islamiques</b>	<b>746 536 937,93</b>
Services concernant les affaires islamiques	746 536 937,93
<b>Aménagements collectifs et logements</b>	<b>490 124 492,35</b>
<b>Aménagements collectifs et logement n.c.a.</b>	<b>36 964 905,00</b>
Aménagements collectifs et logements n.c.a.	36 964 905,00
<b>Approvisionnement en eau</b>	<b>398 565 574,35</b>
Approvisionnement en eau potable	398 565 574,35
<b>Développement collectif</b>	<b>54 594 013,00</b>
Développement collectif	54 594 013,00
<b>Défense</b>	<b>4 622 281 968,33</b>
<b>Défense civile</b>	<b>1 609 782 829,00</b>
Défense civile	1 609 782 829,00
<b>Défense militaire</b>	<b>3 012 499 139,33</b>
Défense militaire	3 012 499 139,33
<b>Enseignement</b>	<b>18 583 560 985,75</b>
<b>Enseignement du troisième degré</b>	<b>10 938 220 292,23</b>
Enseignement du troisième degré non différencié	866 653 398,55
Enseignement technique supérieur	10 071 566 893,68
<b>Enseignement n.c.a.</b>	<b>7 398 360 456,67</b>
Affaires générales concernant l'enseignement	7 398 360 456,67
<b>Enseignement non défini par le niveau</b>	<b>187 667 840,75</b>
enseignement technique	187 667 840,75
<b>Enseignement préprimaire et primaire</b>	<b>5 044 569,40</b>
Alphabétisation	5 044 569,40

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

<b>Enseignement secondaire</b>	<b>54 267 826,70</b>
Enseignement secondaire technique	54 267 826,70
<b>Non classé</b>	<b>4 350 161 684,63</b>
<b>Non Classé</b>	<b>4 350 161 684,63</b>
Non classé	4 350 161 684,63
<b>Ordre et sécurité publique</b>	<b>3 539 788 608,01</b>
<b>Ordre et sécurité n.c.a.</b>	<b>2 059 275 860,61</b>
Ordre et sécurité n.c.a.	2 059 275 860,61
<b>Prisons</b>	<b>145 344 300,59</b>
Prisons	145 344 300,59
<b>Services de la justice</b>	<b>1 027 903 290,20</b>
Cour suprême	120 244 151,30
Parquets	130 526 171,00
Services généraux de la justice	777 132 967,90
<b>Services de protection contre l'incendie</b>	<b>256 234 075,00</b>
Services de protection civile	256 234 075,00
<b>Services généraux de sécurité publique</b>	<b>51 031 081,60</b>
Services généraux de sécurité publique	51 031 081,60
<b>Protection de l'environnement</b>	<b>3 255 200 082,63</b>
<b>Gestion des eaux usées</b>	<b>1 312 247 415,88</b>
Gestion des eaux usées	1 312 247 415,88
<b>Protection de la biodiversité et de l'environnement</b>	<b>1 841 583 889,25</b>
Protection de la biodiversité et de l'environnement (parcs naturels et réserves, protection des espèces sauvages)	1 841 583 889,25
<b>Protection de l'environnement n.c.a.</b>	<b>60 087 251,00</b>
Protection de l'environnement n.c.a.	60 087 251,00
<b>Recherche et développement concernant la protection de l'environnement</b>	<b>41 281 526,50</b>
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	41 281 526,50
<b>Santé</b>	<b>4 273 493 722,15</b>
<b>Affaires générales concernant la santé</b>	<b>3 439 263 056,78</b>
Affaires générales concernant la santé	3 439 263 056,78
<b>Consultations externes</b>	<b>43 834 807,08</b>
Services de médecine générale	27 182 003,00
Services paramédicaux	16 652 804,08
<b>Recherche et développement dans le domaine de la santé</b>	<b>31 089 482,26</b>
Recherche et développement dans le domaine de la santé	31 089 482,26
<b>Services concernant la santé publique</b>	<b>102 927 860,80</b>
Centre de transfusion sanguine	20 207 886,00
Ecoles concernant la santé publique	54 786 415,91
Santé mentale	27 933 558,89
<b>Services hospitaliers</b>	<b>656 378 515,23</b>
Services hospitaliers généraux	656 378 515,23



**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

<b>Services publics généraux</b>	<b>21 222 169 166,60</b>
<b>Opérations au titre de la dette publique</b>	<b>11 346 210 980,90</b>
Opérations au titre de la dette publique	11 346 210 980,90
<b>Organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères</b>	<b>5 446 796 424,14</b>
Affaires étrangères	464 208 721,78
Institutions républicaines	2 549 885 170,75
Organes de contrôle	733 938 982,80
organes exécutifs au niveau national	1 251 215 257,85
Organes législatifs au niveau national	447 548 290,96
<b>Recherche fondamentale</b>	<b>162 615 745,87</b>
Recherche fondamentale	162 615 745,87
<b>Services des affaires financières et budgétaires</b>	<b>2 042 570 890,84</b>
Services chargés de la conception et de la coordination des politiques	186 355 835,91
Services chargés de la coordination des programmes économiques et sectoriels	536 490 464,36
Services chargés du contrôle de la gestion budgétaire	61 743 132,38
Services de la trésorerie et de la comptabilité de l'Etat	516 571 946,93
Services fiscaux	610 836 504,08
Services généraux des affaires financières et budgétaires	130 573 007,18
<b>Services généraux de l'administration</b>	<b>1 363 045 445,13</b>
Services de la planification générale et services statistiques généraux	27 360 687,80
Services généraux chargés de la décentralisation	1 182 608 249,26
Services généraux de l'administration du développement	153 076 508,07
<b>Services publics généraux non classés ailleurs</b>	<b>860 929 679,72</b>
Renforcement des capacités du secteur public	25 427 837,00
Services publics concernant l'état-civil	760 966 057,72
Services publics généraux non classés ailleurs (élections, listes électorales, administration des ONG...)	74 535 785,00
<b>Total général</b>	<b>99 856 666 114,32</b>

**ANNEXE 3 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR FINANCEMENTS**

**Rapport sur les opérations financières de l'État**

Année 2022

**EXTERIEURS**

<b>SECTEUR</b>	<b>DONS</b>	<b>PRETS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Développement Rural</b>	<b>825 672 280,94</b>	<b>1 987 792 375,55</b>	<b>2 813 464 656,49</b>
Agriculture	294 869 148,82	1 284 081 338,85	1 578 950 487,67
Génie rural	-	106 285 561,65	106 285 561,65
Hydraulique villageoise-pastorale	18 071 105,72	597 123 393,95	615 194 499,67
Elevage	466 083 098,00	302 081,10	466 385 179,10
Environnement	46 648 928,40	-	46 648 928,40
<b>Développement Industriel</b>	<b>462 436 572,18</b>	<b>1 990 278 150,26</b>	<b>2 452 714 722,44</b>
Pêche	120 522 555,89	584 224 564,70	704 747 120,59
Energie	341 914 016,29	1 406 053 585,56	1 747 967 601,85
<b>Aménagement du Territoire</b>	<b>190 552 018,30</b>	<b>1 879 444 363,39</b>	<b>2 069 996 381,69</b>
Hydraulique urbaine	189 488 555,83	523 148 671,20	712 637 227,03
Infrastructures routières	-	1 213 119 052,68	1 213 119 052,68
Télécommunications	1 063 462,48	143 176 639,51	144 240 101,98
	-	-	-
<b>Ressources Humaines</b>	<b>889 439 756,42</b>	<b>283 556 165,40</b>	<b>1 172 995 921,82</b>
Santé et Affaires Sociales	<b>620 108 442,90</b>	<b>17 055 977,60</b>	637 164 420,50
Alphabétisation	<b>107 254 565,83</b>	<b>224 607 773,80</b>	331 862 339,63
Emploi	162 076 747,69	41 892 414,00	203 969 161,69
Jeunesse et Sports	-	-	-
<b>Développement Institutionnel</b>	<b>381 701 163,03</b>	<b>30 668 414,20</b>	<b>412 369 577,23</b>
Appui à l'Administration	381 701 163,03	30 668 414,20	412 369 577,23
	-	-	-
<b>Projets multisectoriels</b>	<b>2 338 034 528,13</b>	<b>329 182 303,53</b>	<b>2 667 216 831,66</b>
Projets multisectoriels	2 338 034 528,13	329 182 303,53	2 667 216 831,66
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 087 836 319,00</b>	<b>6 500 921 772,34</b>	<b>11 588 758 091,34</b>